

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2275 - 9 mars 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

La campagne de Nathalie Arthaud

- **Interdire les licenciements**

- **Répartir le travail entre tous**



- **Indexer salaires et pensions sur les prix**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ François Hollande et l'œuvre sarkozienne
- Logement et loi Dalo
- p. 5 ■ Sarkozy, le poulet halal et le veau casher
- Sarkozy et les enseignants
- p. 6 ■ Amiante
- Monsanto condamné
- p. 7 ■ Vivéo, un plan social en suspens
- Partenariats public-privé
- Plainte du Medef contre les sociétés publiques locales
- Si le travail coûte si cher aux capitalistes

Nathalie Arthaud dans la campagne

p. 8-9

Dans le monde

- p. 10 ■ Portugal, austérité et récession
- Nouveau pacte budgétaire européen
- Colombie : quand les grandes entreprises finançaient les escadrons de la mort
- p. 11 ■ Espagne, des milliers de jeunes dans la rue
- Grande-Bretagne, du chômage officiel et réel.
- p. 16 ■ Russie : Élection sans surprise de Poutine

Dans les entreprises

- p. 12 ■ ArcelorMittal - Florange (Moselle) ; Sondress (groupe Bertelsmann) - Forbach (Moselle) ; FBFC - Romans-sur-Isère (Drôme)
- p. 13 ■ Michelin - Clermont-Ferrand ; Ikea et Eurodisney ; La Poste - Rennes
- p. 14 ■ Hôpital Edouard-Herriot (Hospices civils de Lyon) - Hôpital de Château-Thierry (Aisne) - CHU Purpan - Toulouse

• 1871-2012

Commémoration de la Commune de Paris

Le 18 mars 1871, les travailleurs de Paris prenaient en mains la direction de la capitale et allaient la gérer au mieux des intérêts de la population laborieuse. Par exemple, ils prirent sans attendre des mesures d'intérêt général comme la remise en route de tous les services publics, la suspension du paiement des loyers ou l'interdiction du travail de nuit dans les boulangeries. Ainsi naissait l'embryon d'un premier État ouvrier.

Pendant soixante-et-onze jours, les travailleurs de Paris et les militants des organisations ouvrières d'alors mirent en œuvre une gestion démocratique et à bon marché de l'État, avant que les forces armées de la bourgeoisie, conduites par le réactionnaire Thiers, ne rétablissent l'ordre des possédants, fusillant les communards qui leur résistaient ainsi que leurs soutiens. Ceux qui échappèrent aux pelotons d'exécution furent déportés dans les colonies.

Chaque année, l'association des Amis de la Commune de Paris-1871 commémore ces événements.

Cette année, elle organise dimanche 18 mars une promenade historique « sur les traces des communards dans le 20^e arrondissement de Paris ».

Le départ est prévu à 15 h

au métro Belleville pour un parcours qui conduira les participants au métro Jourdain, où, en 1871, se trouvait la mairie du 20^e arrondissement.

Ce sera l'occasion d'évoquer les événements marquants de la Commune et de rendre hommage à ces travailleurs qui, selon le mot de Marx, avaient osé « monter à l'assaut du ciel ».

Vers 17 h 45 seront présentés des extraits de la pièce des Amis de la Commune, le *Rendez-vous du 18 mars*, puis ce sera la fête avec des musiciens, des chanteurs et des artistes bénévoles.

Pour en savoir plus, on peut s'adresser aux Amis de la Commune de Paris 1871 - 46, rue des Cinq-Diamants à Paris 13^e, tél.: 01 45 81 60 54 e-mail: amis@commune1871 - internet: www.commune1871

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Les 26, 27 et 28 mai Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière 2012 aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, les samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise.

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 22 avril elles seront vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros mais vendus quatre euros, utilisables sur tous les stands de la fête,

sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joignez un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où expédier cartes et bons. Envoi franco.

Réunions publiques Lutte Ouvrière en soutien à Nathalie Arthaud

Épinal (Vosges), vendredi 9 mars
Verdun (Meuse), samedi 10 mars
Saint-Dié (Vosges), samedi 10 mars
Decize (Nièvre), samedi 10 mars
Péronne (Somme), samedi 10 mars
Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), samedi 10 mars
Roubaix (Nord), samedi 10 mars

Caen (Calvados), vendredi 16 mars
La Rochelle (Charente-Maritime), vendredi 16 mars
Château-Thierry (Aisne), vendredi 16 mars
Bourges (Cher), vendredi 16 mars
Sin-le-Noble (Nord), vendredi 16 mars
Douai (Nord), vendredi 16 mars
Bernay (Eure), samedi 17 mars

Pour connaître l'ensemble des réunions pour la candidature de Nathalie Arthaud, consultez nos sites régionaux

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

Un geste symbolique ne fait pas encore la justice fiscale

En annonçant qu'il veut créer une nouvelle tranche d'impôt pour ceux qui gagnent plus d'un million d'euros par an, Hollande a repris l'initiative dans son duel avec Sarkozy, entraînant toute la presse à discuter de sa proposition.

À droite, c'est un concert de jérémiades, les uns pour plaindre ces malheureux riches, les autres pour annoncer les pires malheurs pour l'économie au cas où ces messieurs-dames décideraient d'aller s'exiler à Bruxelles, à Genève ou ailleurs. Les commentateurs de ce bord n'hésitent pas à en rajouter, en suggérant qu'on va prendre 75 % de tous les revenus de ces malheureux riches. C'est un bon gros mensonge, car ce taux ne s'appliquerait qu'à la tranche qui dépasse le million d'euros, ce qui laisserait aux quelques milliers de personnes que cela concerne de quoi faire bouillir la marmite.

Il n'y a pas de quoi faire pleurer dans les chaumières. Mais il n'y a pas de quoi non plus réjouir les classes populaires. Annoncer cette nouvelle tranche d'impôt est une chose, tenir parole en est une autre. Même si une loi est votée, les véritables riches – ils ne se trouvent ni parmi les footballeurs vedettes ni parmi les vedettes du spectacle –, c'est-à-dire les propriétaires et les gros actionnaires des entreprises et des banques, ont une multitude de moyens pour y échapper. Car si le fisc connaît le montant des salaires, grâce notamment aux patrons, il ne connaît les revenus du capital que par ce que ces messieurs les capitalistes veulent bien déclarer.

Comme le dit si bien Hollande lui-même, sa proposition est une mesure surtout symbolique.

Mais les travailleurs menacés de licenciement ou ceux qui ont déjà été poussés au chômage – trois millions officiellement, le double dans la réalité – ont besoin d'autre chose que de symboles.

Ce dont ils ont besoin, c'est que soit garanti l'emploi de ceux qui en ont encore un et que soient créés, par l'État si nécessaire, les emplois utiles qui manquent dans les services publics.

Dans le contexte d'aujourd'hui, la seule justice fiscale serait que la classe capitaliste prenne entièrement en charge le remboursement de la dette de l'État. Cette dette a été faite pour venir au secours des banquiers et des industriels capitalistes. Elle sert pourtant de prétexte pour multiplier les mesures d'austérité contre les classes populaires.

Et comment parler de justice fiscale, lorsque le gros

des recettes de l'État provient des impôts indirects que sont la TVA et la taxe sur les produits pétroliers? Ces impôts sont les plus injustes, car la taxe prélevée sur une baguette de pain ou un kilo de viande est la même pour un milliardaire et pour un chômeur. Une fiscalité juste commencerait par la suppression des impôts indirects sur tous les produits de consommation courante.

Quant à l'impôt sur le revenu, sa dénomination elle-même est faite pour tromper. Il noie l'imposition des revenus issus des dividendes, des multiples formes de revenus du capital, de la spéculation, dans l'imposition des salaires. L'impôt sur le revenu devrait frapper les seuls revenus du capital, issus de l'exploitation. Pas les salaires!

Bien sûr, les possédants savent déguiser une partie des revenus du capital en s'accordant des salaires farineux ou en payant grassement leurs hauts cadres. Mais il n'y a rien de commun entre le revenu du PDG, même déguisé en salaire, et les maigres sommes versées aux ouvriers et aux employés en contrepartie de leur exploitation.

Il n'est évidemment pas question, pour aucun des candidats qui ont une chance d'accéder au deuxième tour, de toucher à l'injustice fondamentale de tout le système fiscal en France.

Les électeurs des classes populaires ont toutes les raisons de voter contre Sarkozy. Ils n'ont pas pour autant intérêt à voter pour Hollande en se disant qu'au moins pour la fiscalité, il y a une différence.

Au deuxième tour où ne resteront en lice que deux candidats, tous deux estampillés par la bourgeoisie, l'électeur qui se méfie des deux ne peut plus voter selon ses convictions. C'est au premier tour que l'on peut exprimer toute son opposition non seulement à l'égard des deux rivaux, mais aussi son hostilité à l'égard des donneurs d'ordres. Seul le vote en faveur de Nathalie Arthaud, candidate communiste, aura cette signification.

Ce vote est également le seul qui permet d'affirmer qu'il est indispensable, face au chômage, d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire, ainsi que l'augmentation générale des salaires et la garantie de leur pouvoir d'achat par l'indexation sur les hausses de prix.

Imposer ces objectifs se fera dans les luttes, mais les urnes permettent à ceux qui les font leurs, de l'exprimer clairement!

• De Sarkozy à Guéant et à Le Pen L'escalade de la réaction

Depuis un an qu'il occupe le ministère de l'Intérieur, Claude Guéant semble avoir pour tâche de ne pas laisser à Le Pen et au Front national le monopole des attaques contre les musulmans, les émigrés et les étrangers en général.

Il a eu des déclarations sur les Français qui auraient parfois « le sentiment de ne plus être chez eux », d'autres sur les civilisations « qui ne se

valent pas » et dernièrement, après les délires de Marine Le Pen sur cette viande halal qui s'imposerait dans toutes les boucheries, voilà Guéant qui prétend que, si tous les étrangers avaient le droit de vote aux élections municipales, la viande halal pourrait devenir obligatoire dans les cantines de certaines communes.

Guéant ne se contente pas de parler. Quand Le Pen parle des cours de français qu'elle

rendrait obligatoires pour les parents qui ne maîtrisent pas la langue, de la tolérance zéro qu'elle imposerait aux « 5 000 chefs de bande » et de sa solidarité avec policiers et gendarmes, l'actuel ministre de l'Intérieur durcit les conditions à l'immigration, expulse des dizaines de milliers de sans-papiers, encourage les contrôles au faciès et couvre les éventuelles bavures de ses subordonnés trop zélés.

La démagogie xénophobe de Guéant contre les immigrés et les musulmans a pour objectif de disputer des voix à Marine Le Pen qui, au premier tour de la présidentielle, est une rivale dangereuse pour Sarkozy. Mais ses conséquences dureront bien plus que les petites phrases lâchées çà et là dans la joute électorale. Cela fait déjà vingt-cinq ans que la propagande raciste et chauvine du Front national empoisonne la vie politique et

les consciences. Avec le développement de la crise et du chômage, l'immigration est devenue « un problème » pour tous les gouvernements.

Cette escalade dans les propos et les mesures réactionnaires fait reculer toute la société. Elle vise ouvertement à diviser la classe ouvrière entre nationaux et prétendus étrangers, pour le plus grand profit de la classe capitaliste.

Vincent GELAS

• François Hollande et l'œuvre sarkozienne

Surtout, ne pas changer

Si, ces dernières années, le Parti socialiste a pourfendu certaines lois promulguées par Sarkozy, à l'approche de la présidentielle, le candidat François Hollande et ses lieutenants semblent oublier ce qu'ils critiquaient il y a peu encore. Ce qui domine chez eux est la volonté de ne pas trop défaire ce qu'a fait Sarkozy, et même de ne pas rompre avec sa politique.

Par exemple, « Je ne peux pas promettre une augmentation de salaire », a déclaré Hollande interrogé lors de l'émission de TFI Parole de candidat, ce qui veut dire qu'il la refuse. Même son de cloche au sujet du smic : « Je convoquerai une conférence sociale au lendemain de l'élection présidentielle avec les partenaires sociaux (...) et nous aurons à discuter, notamment, du coup de pouce sur le smic et des salaires. (...) Tout cela dépendra aussi de la situation économique. » Surtout pas de promesses. La modification de l'indexation du smic, qui le

maintient à un niveau très bas, n'est même pas envisagée.

De même, sur le problème de l'emploi, aucune mesure contraignante n'est prévue, les facilités accordées aux patrons licenciés ne sont pas remises en cause. En ce qui concerne le personnel de l'État, c'est-à-dire les fonctionnaires, les territoriaux et les hospitaliers, Hollande ne remet pas en cause le principe de la révision générale des politiques publiques (RGPP), qui oblige l'État à faire des économies sur ses salariés par le non-remplacement

d'une partie des fonctionnaires partant à la retraite. Il promet simplement « d'en finir avec la RGPP aveugle », ce qui ne signifie rien mais lui permet de rester imprécis quant à la proportion des non-remplacements.

En ce qui concerne la retraite, sujet qui a mobilisé des centaines de milliers de salariés en 2010, Hollande a précisé ses intentions : la réforme dans ses grandes lignes sera maintenue, en particulier avec la mesure la plus pénalisante, l'augmentation du nombre de trimestres. Ce n'est qu'à la marge qu'il envisage quelques assouplissements. Mais, de précisions en précisions – pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes, il a récemment déclaré que seuls compteront les trimestres travaillés, et pas seulement validés – le nombre de

personnes concernées ne cesse de décroître.

Sur les finances en général, Hollande insiste sur son sens des « responsabilités ». La remise en cause de la taxe professionnelle, qui avait fait bondir tous les élus de la gauche, en permettant de faire un cadeau de plusieurs milliards aux entreprises aux dépens des collectivités locales, n'est pas à l'ordre du jour.

Quant aux lois sur « la sécurité intérieure », François Rebsamen, le monsieur Sécurité de l'équipe Hollande, dit que « sur les 28 lois prises depuis 2002, il faudra évaluer celles qui n'ont aucun impact, aucune efficacité et celles qui marchent ». Nulle distinction entre les lois injustes et les autres. Rien à dire à propos des lois anti-étrangers promulguées par les ministres

de l'Intérieur depuis dix ans.

Même dans le domaine des universités, où il recueille un bon nombre de soutiens, François Hollande freine des quatre fers. Pas question d'abroger la loi LRU, le candidat socialiste affirmant à Nancy qu'il « ne s'agit pas de revenir sur le principe d'autonomie », mais « sur la façon dont la loi a été mise en œuvre ». Pourtant cette loi avait soulevé une levée de bouclier chez bon nombre d'universitaires et d'étudiants, puisqu'elle visait à désengager l'État de ce domaine.

Comme dit si bien Pierre Moscovici : « L'idée n'est pas de défaire, mais de faire. De construire ». Visiblement, de son point de vue, beaucoup de fondations sarkoziennes sont bonnes à garder.

Bertrand GORDES

• Logement et loi Dalo

Cinq ans après, rien n'a été fait

En mars 2007, le gouvernement faisait voter la loi Dalo (droit au logement opposable) à la suite des mouvements de mal-logés, animés en particulier par l'association Don Quichotte. Des tentes pour les sans-abri, sur les quais du canal Saint-Martin à Paris ainsi que dans d'autres villes, avaient été plantées par dizaines afin de dénoncer la situation.

Cette loi Dalo instaurait en principe l'obligation pour l'État de fournir un logement social aux familles qui avaient déposé un dossier et attendaient depuis des années. Faute de ce relogement, ces dernières pouvaient – et peuvent toujours – en principe se retourner juridiquement contre l'État. En fait, cinq ans après, ce droit au logement est toujours aussi inexistant, ce que reconnaît d'ailleurs le Conseil d'État qui, le 10 février dernier, a pointé du doigt la carence des autorités. Ainsi, dans un pays comme la France, des dizaines de milliers de personnes – 133 000 selon la Fondation Abbé-Pierre – sont sans abri. Plus de 685 000 n'ont pas de logement personnel et doivent s'abriter chez des amis, en hôtel ou en résidence sociale.

Les lois n'ont jamais manqué. Avant la loi Dalo, il y avait eu en 1982 la loi Quillot, puis en 1990 la loi Besson, qui prétendaient elles aussi faire du logement un droit fondamental. Mais, loi après loi, le gouvernement n'a rien fait pour développer massivement l'offre de logements sociaux.

À cette carence de l'État viennent désormais s'ajouter les licenciements, le chômage de masse, les emplois précaires et les salaires insuffisants.

Comment trouver et conserver un logement dans ces situations ? Comment faire face aux hausses des loyers, sans parler de celles du gaz, de l'électricité, etc.

Dans ce domaine du logement aussi, des mesures d'urgence s'imposent, comme l'interdiction des expulsions, la réquisition des logements vides habitables et le blocage des loyers. Il s'agit là de mesures qui pourraient être prises immédiatement, sans que cela coûte un sou à l'État.

Ensuite, ce n'est pas une nouvelle loi qu'il s'agirait de mettre en œuvre, mais bien la construction rapide et massive de logements sociaux. Celle-ci n'aurait pas besoin des promoteurs privés pour se réaliser. Elle devrait être l'œuvre de l'État, apte à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour résoudre la crise du logement, c'est-à-dire pour construire les centaines de milliers de logements qui manquent.

Mais aujourd'hui, à l'approche du 15 mars et de la fin de la trêve hivernale pendant laquelle les expulsions locatives sont suspendues, la situation est critique. Pour la dénoncer, la Confédération nationale du logement appelle

à un rassemblement parisien le samedi 10 mars, à 14 h 30, place de la Bastille. Car il est

proprement scandaleux que des milliers de familles populaires se retrouvent à la rue, expulsées

parce qu'elles ne peuvent pas payer les loyers demandés.

Cédric DUVAL



Le gouvernement a fait disparaître les tentes des «Don Quichotte»... mais n'a pas procuré de logements.

Des militants pour le droit au logement en garde à vue

À l'approche du 15 mars et de la fin de la trêve hivernale, le collectif Jeudi noir, connu pour avoir occupé pendant un an un hôtel particulier de la place des Vosges en 2009, s'est mobilisé. Pour mettre la question du logement en lumière dans le cadre de l'élection présidentielle, il avait convoqué, avec le DAL (Droit au logement), une conférence de presse samedi 3 mars. L'adresse, théoriquement

tenue secrète jusqu'au dernier moment, était un immeuble inoccupé de bureaux de 2 000 mètres carrés, propriété d'une banque, dans le 9^e arrondissement de Paris.

Mais, la police ayant réussi à se procurer l'adresse, le vendredi soir 2 mars, une centaine de policiers ont investi l'immeuble et arrêté les militants du collectif au moment où ils commençaient l'occupation

des lieux. Ils ont été retenus en garde à vue pendant quinze heures, et la conférence de presse n'a pas pu se tenir.

Ce n'est pas en empêchant des militants de s'exprimer que le gouvernement masquera son incurie. Par contre, il met en évidence le fait que pour voler au secours des propriétaires, il n'est jamais en retard.

Pierre MERLET

• Sarkozy, le poulet halal, le veau casher

Cuisine électorale strictement réactionnaire

Sarkozy a tout d'un coup découvert que la préoccupation première des électeurs serait la question de la viande halal. Pourtant même lui n'y croyait pas la semaine dernière, lorsqu'il déclarait que cette question, qui ne concernait que 2,5 % de la consommation de viande, « n'avait pas lieu d'être ». Mais la course aux voix avec le Front national a sa logique et le candidat-président s'est donc prononcé pour l'indication du mode d'abattage sur tous les produits de boucherie.

Depuis des années, aussi bien le gouvernement que les professionnels de l'abattage et les religieux s'étaient opposés à cette traçabilité de la viande et des volailles. Pour les propriétaires d'abattoirs, l'abattage halal ou casher, c'est-à-dire sans étourdissement préalable de l'animal, ce qui était la règle jusqu'en 1964, présente un avantage économique certain : une opération en moins augmente la rapidité de la chaîne, simplifie le processus et diminue le nombre d'ouvriers. C'est donc tout bénéfique. De plus, une même carcasse peut être certifiée halal ou casher pour la partie avant, ou bien viande de boucherie non spécifiée pour la partie arrière, et c'est encore ça de gagné.

Les « autorités » religieuses qui monnaient leur certification ne tiennent pas non plus à cette traçabilité. Comme il y a autant de halal que d'imans et autant de casher que de rabbins, un contrôle de l'État serait une intervention dans les querelles théologiques qui font les délices, et les profits, des docteurs de la loi. Ils n'ont pas non plus

une envie folle que ce label soit décerné par l'État. Soucieux de se concilier les faveurs des religieux et de protéger les intérêts des sociétés de boucherie et du grand commerce, le gouvernement avait refusé jusque-là tous les projets de loi sur la question. Exactement comme le moine qui voulait manger du poulet le vendredi baptisait sa volaille brochet, quasiment n'importe quel produit peut se trouver halal ou casher par la grâce d'une étiquette et de la rente versée à un religieux, sans que personne n'y trouve à redire.

Le changement de Sarkozy sur la question ayant quelque peu surpris son propre camp, Fillon a tenté de calmer le jeu en avançant que cette histoire d'abattage rituel était un héritage du passé et qu'en matière de boucherie il valait mieux se préoccuper avant tout d'hygiène. Mal lui en a pris : le Conseil du culte musulman, mis en place par Sarkozy, et le Conseil représentatif des institutions juives (CRIF), dont le penchant à droite est bien connu, sont aussitôt montés au créneau en affirmant que l'État



Une boucherie dans un marché parisien.

n'a pas à se mêler de la religion. Rabbins et imans sont d'accord sur ce point : l'abattage des animaux fait partie de la révélation divine et ne saurait être discutée par le commun des mortels, fût-il Fillon.

L'affaire devient si embrouillée qu'aujourd'hui une vache ne retrouverait pas ses

petits dans cette concurrence d'arguments plus réactionnaires et plus hypocrites les uns que les autres.

Pendant ce temps-là, un abattoir qui n'est ni casher, ni halal, ni très catholique, l'abattoir à emplois, fonctionne à plein régime...

Paul GALOIS

• Sarkozy et les enseignants

Mensonges et mépris

Répondant jeudi 2 mars à des questions sur l'éducation nationale, Sarkozy a aligné en un temps record énormités, contre-vérités et fausses promesses.

« Les professeurs ne travaillent que sept mois, sept mois et demi. » Étant donné que les textes officiels fixent à 36 le nombre de semaines de cours sur une année scolaire, auxquelles s'ajoutent environ deux semaines consacrées aux examens, on arrive plutôt à neuf mois et demi... pour qui sait compter, évidemment.

« Ils font leurs dix-huit heures de cours en deux jours et puis s'en vont. » Dix-huit heures en deux jours, cela fait neuf heures par jour. Eh bien, que

Sarkozy essaie donc d'assurer neuf heures de cours d'affilée à des élèves d'un collège de ZEP, en y ajoutant les heures supplémentaires imposées ainsi que le temps passé en concertation, photocopies, tâches administratives ou recherches documentaires!

« Plus d'adultes signifierait introduire des étrangers à l'établissement. » Les enseignants ne demandent pas l'embauche de figurants, mais plus de profs, de surveillants, d'infirmières scolaires, de conseillers d'orientation-psychologues, c'est-à-dire des gens qui font partie du personnel éducatif d'un établissement et qui connaissent bien les élèves.

« On créera des bureaux pour chaque enseignant. » Où

ça ? Sur les toits ? Dans les caves ? Beaucoup d'établissements manquent déjà de place pour accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves inscrits.

« Sur vingt ans, il y a eu moins d'élèves et plus d'enseignants. » Certes, mais sur les dix dernières années, il y a eu 179 000 élèves en plus et 60 000 enseignants en moins, c'est-à-dire que, pour deux élèves supplémentaires, on faisait sauter un poste d'enseignant. Sur cette question, Sarkozy n'a pas répondu.

« En faisant 26 heures, les professeurs pourront gagner jusqu'à 500 euros de plus » : tout est dans le « jusqu'à ». Et s'ils arrivent à cette somme, ils auront gagné 26 % de salaire en

plus, mais pour 44 % de temps de travail supplémentaire. Heureusement que les enseignants savent caculer !

« En primaire et maternelle, il n'y aura pas de suppressions de postes ni de fermeture de classe... oui, mais seulement à partir de 2013 ! D'ici là, des écoles disparaîtront, surtout à la campagne, et les maternelles continueront à ne pas accueillir des enfants de moins de trois ans.

Seul point de son interview sur lequel on peut lui faire confiance, c'est quand il annonce la suppression de 7 000 postes dans le secondaire pour la rentrée prochaine. Et encore, peut-être y en aura-t-il plus !

Marianne LAMIRAL

Les parasites fiscaux

Dans un reportage sur les expatriés fiscaux, on a pu entendre une femme, actionnaire de Carrefour, déclarer qu'elle n'allait tout de même pas « donner la moitié de sa fortune aux impôts ». Même si c'était le cas, il lui en resterait quand même une moitié pour vivre, contrairement aux salariés qui, eux, à la fin du mois n'ont plus rien du salaire qu'ils ont touché au début.

Cette actionnaire est l'exemple type de ces individus qui, lorsqu'ils résident en France, veulent bien utiliser les routes et emprunter les TGV financés par les impôts, vont se faire soigner dans les meilleurs hôpitaux publics par les meilleurs médecins formés et payés avec l'argent public, employer des salariés formés dans les écoles publiques, mais qui ne veulent pas payer pour cela. Qu'ils ne s'étonnent pas alors si on les affuble du qualificatif bien mérité de parasites.

M.L.

• « Exit tax » À Pâques, ou à la Trinité

Sarkozy et la droite tirent à boulets rouges sur Hollande lorsqu'il parle d'imposer à 75 % les revenus supérieurs à un million d'euros, en disant que cela fera fuir les nantis à l'étranger. Mais le gouvernement avait lui aussi prévu de taxer les riches qui s'expatrient. Il avait même fait voter une loi en ce sens, en juillet 2011.

Certes, cette loi instituant une « exit tax » n'allait pas bien loin : la veille de leur départ, les contribuables étaient imposés à 19 % de leurs plus-values réalisées en France, à condition que leur participation dans une entreprise ait été supérieure à 1 % des parts ou que la valeur des plus-values dépasse 1,3 million d'euros. Ils avaient en outre droit à des sursis de paiement et, s'ils revenaient en France ou en cas de décès, la somme pouvait être dégrèvée, ou restituée en entier, après huit ans passés à l'étranger. En principe, la loi était applicable à partir du 3 mars 2011.

Or, un an après, le décret d'application qui permet son entrée en vigueur n'a toujours pas été publié. Il devrait l'être en avril, déclare le ministre de l'Économie, avant la déclaration aux impôts des revenus de 2011. Ou après le premier tour de l'élection présidentielle, ou à la saint-glinglin ?

M.L.

• Amiante

Des victimes condamnés à rembourser une partie de leurs indemnités !

Jeudi 1^{er} mars, neuf victimes de l'amiante ont été condamnées par la cour d'appel de Douai à rembourser une partie des indemnités perçues au titre de leurs maladies. Les montants, qui varient entre 5 000 et 11 000 euros, étaient réclamés par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA).

En octobre dernier, cette même cour d'appel avait prononcé la même sanction à l'encontre de dix-sept autres victimes, pour des montants compris entre 600 et 28 000 euros. Plus de trois cents autres dossiers doivent être examinés par cette même cour.

Les victimes de l'amiante perçoivent deux rentes : l'une, de la Sécurité sociale, qui varie notamment selon le taux d'incapacité (de 5 % pour des plaques pleurales, les atteintes les plus fréquentes, à 100 % pour un cancer) et la valeur du point ; l'autre, versée par le FIVA, est calculée selon la gravité de la maladie et l'âge de la personne et couvre les préjudices économiques et personnels.

Pour le calcul de la rente, le FIVA applique un barème. Les faibles taux d'incapacité sont relativement moins bien indemnisés : un taux de 100 % d'incapacité pour un cancer engendre une rente de 100 %, mais un taux d'incapacité de

5 % ne sera indemnisé qu'à 2,5 %.

Les victimes revendiquaient un barème proportionnel, ce que la cour d'appel de Douai avait validé en 2009, comme environ la moitié des autres cours d'appel du pays. En novembre 2009, le FIVA a saisi la Cour de cassation pour obtenir la déduction de la rente de la Sécurité sociale et a obtenu gain de cause. La haute juridiction a renvoyé vers la cour d'appel de Douai pour régler la question. Entretemps, la composition de la cour avait changé et le FIVA a eu gain de cause sur tout. Dans ses décisions antérieures, la cour doublait les indemnités. Le FIVA veut donc récupérer ce qu'il considère comme un trop-perçu.

Les représentants de l'Ardeva et de l'Association régionale de défense des victimes de l'amiante du Nord-Pas-de-Calais (Ardeva) ne déclarent pas. « *Ce sont des gens empoisonnés à qui on met une double peine. (...) Qu'on leur fiche la paix !* » Ils appellent les travailleurs concernés à ne pas rembourser, ce que la plupart d'entre eux sont d'ailleurs incapables de faire car, ayant de très petites retraites, ils ont souvent tout dépensé. Les associations espèrent maintenant que la motion « amiante » de trois cents députés et sénateurs, demandant une « remise gracieuse » des sommes en litige, sera suivie d'effet.

Les décisions de la cour de Douai passent d'autant plus mal que, parallèlement, la juge

parisienne qui instruisait depuis sept ans un dossier contre la société Eternit, le fabricant de produits amiantés, vient d'en être dessaisie. Les deux magistrats qui lui succèdent doivent maintenant ingurgiter un dossier de 44 tomes ! Alors qu'en Italie un procureur a eu le courage d'instruire le procès de l'amiante et de condamner à seize ans de prison deux ex-dirigeants d'Eternit, l'État français, compromis avec Eternit dans la promotion de l'amiante, fait apparemment tout pour retarder le procès d'Eternit... tandis qu'on mégote quelques milliers d'euros à des salariés qui y ont laissé leur santé. Sans oublier tous ceux qui y ont parfois laissé leur peau ou qui vont en mourir.

Jacques FONTENOY



• Monsanto

Condamné pour avoir intoxiqué un agriculteur

Le trust américain Monsanto, premier semencier mondial, a été condamné pour avoir intoxiqué un agriculteur.

En 2004, en ouvrant la cuve d'un pulvérisateur, celui-ci avait inhalé du Lasso, un désherbant fabriqué par Monsanto. Pris d'un malaise, il s'était ensuite plaint de vertiges, de bégaiement et de troubles neurologiques qui l'avaient obligé pendant des mois à interrompre son activité. Des analyses avaient révélé la présence dans son organisme de chlorobenzène, un produit toxique catalogué dans la liste des produits responsables de maladies professionnelles. Ce produit entrainait

dans la composition du Lasso mais Monsanto ne l'avait pas indiqué sur l'étiquette, pas plus que les risques liés à son inhalation et la nécessité de porter un appareil de protection respiratoire.

On ne peut que se féliciter de la condamnation de Monsanto, même si celui-ci a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait appel pour démontrer qu'il n'y aurait aucun lien de causalité entre le Lasso et la maladie de l'agriculteur. Pourtant la dangerosité du Lasso a été établie depuis longtemps, puisqu'il a été interdit dès les années 1980 au Canada, en Grande-Bretagne et en Belgique. En France, il a fallu

attendre 2007 pour que le Lasso soit retiré du marché.

Monsanto n'en est pas à son premier coup d'essai. En 2007 il avait été condamné pour publicité mensongère pour son désherbant Roundup... après six ans de procédure pendant lesquels, à coups de dizaines de millions d'euros de publicité à la télévision, il avait continué à affirmer que le Roundup ne présentait aucun danger. Monsanto s'est aussi fait connaître par ses expérimentations de maïs transgénique au service d'une agriculture « *de qualité, productive, innovante et durable* » et, sous prétexte de la défendre, il n'a eu de cesse de traîner en justice les

opposants à ces expérimentations, dont José Bové.

Monsanto est aujourd'hui un trust richissime qui pour 2010 a annoncé 10,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires et des bénéfices de 1,1 milliard de dollars. Pour arriver à de tels résultats, le trust a vendu du Lasso aujourd'hui interdit, du Roundup dont on connaît les dangers, et encore avant un défoliant, « l'agent orange », commandé par l'armée américaine qui en a déversé des millions de litres pendant la guerre du Vietnam. C'est le prix à payer par les populations pour que naisse et prospère un tel géant capitaliste.

Cédric DUVAL

• Perchloréthylène, le danger d'un solvant

Les irresponsables

Plusieurs organisations de défense de la santé et de l'environnement dénoncent les méfaits du perchloréthylène. Ce solvant est très utilisé en France, en particulier dans les pressings, qui en consomment chaque année 8 500 tonnes pour enlever à sec les taches d'huile et de graisse. Dans la métallurgie, on s'en sert pour dégraisser les pièces métalliques, à la place de divers solvants interdits au fil des ans, comme le trichloréthane en 2000.

Or l'Union européenne a déclaré ce produit nuisible à la santé et dangereux pour l'environnement, et le Centre international de recherche sur le cancer juge qu'il est probablement cancérigène, ce qui n'empêche pas la quasi-totalité des 4 500 pressings de l'employer. Comme ce produit est très volatil, 860 tonnes sont rejetées dans l'atmosphère, intoxiquant le personnel des pressings et le voisinage. On lui attribue le décès à Nice d'une femme qui habitait juste au-dessus d'un pressing, ainsi que divers cas d'hépatite, d'asthme et d'autres maladies.

Tous les solvants sont des produits dangereux pour la santé. Beaucoup font l'objet de consignes d'utilisation très strictes dans l'industrie. Si le perchloréthylène est aujourd'hui interdit au Danemark et aux États-Unis, en France il était seulement prévu d'interdire d'ici 2021 de nouvelles installations utilisant ce solvant. Les actuelles dénonciations accéléreront peut-être la mise en place de produits de substitution pour le nettoyage à sec.

Mais, comme toujours, l'État laisse faire et, lorsque les victimes et les dégâts sont là, il freine le plus possible les mesures de protection et d'interdiction. C'est ce qu'il a fait dans le cas de l'amiante, laissant la catastrophe s'amplifier. C'est ce qu'il semble encore prêt à faire pour le perchloréthylène.

Vincent GELAS

• Vivéo

Un plan social en suspens

La Cour de cassation a reporté d'un mois sa décision concernant l'annulation d'un plan social dans l'entreprise Vivéo, qui édite des logiciels bancaires.

Cette bataille juridique a commencé en 2010, quand cette petite entreprise a été rachetée par un concurrent suisse, Teménos, qui a décidé de supprimer un tiers des effectifs en raison d'une baisse de son chiffre d'affaires. Le comité d'entreprise, s'appuyant sur une expertise qui indiquait que l'entreprise faisait toujours des profits, a porté l'affaire devant les tribunaux et a eu gain de cause. En mai 2011, la cour d'appel de Paris a jugé que le plan social n'était pas motivé économiquement. La direction de l'entreprise a alors porté l'affaire devant la Cour de cassation, à qui revient la décision finale.

Cette décision attendue par les travailleurs fait l'objet des inquiétudes des patrons et de leurs avocats patentés. Qu'un tribunal juge que les mesures de reclassement d'un plan social sont insuffisantes, soit. Que des salariés, une fois licenciés, contestent la cause économique réelle et sérieuse de leur renvoi à Pôle emploi et réclament des dommages et intérêts, passe encore. Mais que quelqu'un – fût-ce des gens aussi modérés que des magistrats – mette le nez dans leurs affaires et décide que l'employeur n'a aucune raison économique de supprimer des emplois et qu'il doit annuler son plan, c'est aller au-delà de l'application stricte du droit du travail. C'est pour eux un vrai scandale. « S'ils ont de telles entraves pour supprimer des postes, les patrons n'embaucheront plus », a commenté un

avocat d'entreprise.

Bien sûr, les patrons ont toutes sortes de moyens de chantage et de facilités, ne serait-ce que ces ruptures « à l'amiable » qui se multiplient. Les pressions du ministère du Travail ou de la justice sur des magistrats plus « compréhensifs » peuvent aussi faire traîner les choses en longueur. Les travailleurs de Sodimédical, dans la même situation que ceux de Vivéo, attendent depuis cinq mois, sans salaire, une décision de la cour d'appel, qui ne devrait examiner leur affaire que le 23 mai!

Mais ces petits grains de sable dans la machine à licencier du patronat, et les réactions qu'ils provoquent, donnent une idée de l'impact que pourraient avoir les travailleurs s'ils mettaient directement leur nez dans les affaires de leurs patrons.

Sylvie MARÉCHAL

• Si le travail coûte si cher aux capitalistes,

Qu'ils quittent donc la place !

En fidèles serviteurs du patronat, Sarkozy et les siens se plaignent du « coût du travail », plus élevé selon eux en France qu'en Allemagne. Dans l'industrie, un salarié français coûterait à son employeur 35,71 euros de l'heure, contre 34,94 euros pour son homologue allemand.

Dans ces calculs, il y a bien sûr le salaire que les patrons sont bien obligés de verser aux travailleurs. Pour eux, le salaire étant toujours trop élevé, ils cherchent par tous les moyens à le faire baisser. Il y a en outre les cotisations sociales, que le patronat préfère appeler « charges », pour bien montrer combien elles lui pèsent. Mais ces cotisations sociales ne sont rien d'autre qu'une part de salaire que les travailleurs ne touchent pas immédiatement. Elles transitent, via l'employeur, vers des caisses

que l'on pourrait qualifier de prévoyance, pour revenir aux travailleurs quand ils ne sont plus en mesure d'assurer directement leur subsistance, en cas de maladie, d'accident ou lorsqu'ils sont âgés.

Si les capitalistes persistent à employer des salariés, c'est bien parce qu'ils y trouvent leur intérêt. N'étant ni philanthropes, ni masochistes, les patrons savent bien que ce sont les travailleurs qui produisent tous les biens qu'ils vendent à leur seul profit. Il suffit de les entendre hurler, quand ceux-ci font grève, pour se rendre compte combien ils savent que, loin de leur coûter de l'argent, le travail des autres leur en rapporte.

En revanche, ce qui coûte cher, très cher même, ce sont les profits et les dividendes encaissés. Mais sur cette question, le silence est... d'or.

M.L.

• Partenariat public-privé

Une aubaine pour les géants du BTP

L'hôpital sud-francilien de Corbeil-Essonne-Évry a ouvert ses portes et accueilli ses premiers patients lundi 23 janvier. Pas trop tôt ! Il y a huit mois, au moment de la livraison, des malfaçons constatées avaient exigé des travaux supplémentaires et surtout entraîné un litige avec le groupe Eiffage, en charge de la construction. Ce dernier refusait de rectifier les malfaçons sans rallonge importante, alors qu'un loyer annuel de 40 millions d'euros commençait à lui être versé par la communauté de communes.

L'hôpital avait fait l'objet d'un contrat dit de partenariat public-privé, entre les communes concernées et Eiffage, ce dernier étant chargé de son financement, de sa construction et de sa maintenance pendant les trente ans à venir. En principe, le recours à un tel type de contrat permet à des municipalités de réaliser leurs projets d'équipements publics, même si elles n'ont pas les moyens financiers nécessaires. Elles font alors appel à une entreprise privée qui finance et réalise les travaux, en échange de quoi l'entreprise privée reçoit un loyer pour l'entretien et la maintenance de l'ouvrage terminé,



pendant un nombre d'années fixé par contrat et pouvant aller jusqu'à cinquante ans.

En réalité, de tels contrats de partenariat, régis par une ordonnance gouvernementale de 2004, représentent une aubaine pour quelques grands groupes du BTP, les seuls à avoir la capacité de réaliser les grands travaux. Au cours de l'année 2011, 14 milliards d'euros de contrats de partenariat ont été signés entre les collectivités locales et quelques géants du BTP, essentiellement Bouygues, Vinci, Eiffage. L'hôpital sud-francilien avec ses malfaçons montre ce que peut donner un tel contrat et la façon dont les communes vont devoir payer pendant quarante ans une manne à un groupe privé, dont on peut douter du sérieux à effectuer l'entretien et la maintenance,

quand on a vu la qualité des travaux de construction !

De tels types de contrats ont été signés pour réaliser le réaménagement du zoo de Vincennes, les nouvelles prisons, la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, le nouveau ministère de la Défense à Paris, le grand stade de Lille, de grands équipements routiers, etc. Réalisations pour la plupart utiles, certainement, mais qui représentent d'abord et surtout pour les forbans du BTP la perspective de gros profits. Pourtant, il serait tout à fait possible à l'État de mettre en œuvre directement les moyens matériels et humains nécessaires pour réaliser les grands travaux d'utilité publique, sans servir au passage des rentes dorées aux capitalistes du bâtiment.

Lucienne PLAIN

• Plainte du Medef contre les sociétés publiques locales

Le patronat veut racketter la population

Le Medef a porté plainte auprès de la Commission européenne contre une loi française autorisant la création des sociétés publiques locales. Il veut ainsi protester contre la concurrence déloyale que lui feraient ces sociétés.

Les sociétés publiques locales (SPL), à capitaux exclusivement publics, permettent depuis deux ans à des collectivités locales de prendre en charge des activités comme l'exploitation des réseaux de transport ou de distribution d'eau, sans mise en concurrence préalable. À ce jour, il y aurait en tout 160 projets de SPL. Les villes de Saumur, de Saint-Nazaire, ainsi que le département de Saône-et-Loire et la région de Bourgogne ont créé des SPL chargées de gérer les transports publics à moindre coût par rapport au privé.

Mais voilà, le 23 janvier, les transporteurs privés ont crié à la ruine et assigné en justice la SPL de Bourgogne, qui a fait baisser le coût d'une ligne d'autocars de 15 à 25%. Et quelques jours plus tard le Medef a déposé plainte contre la loi, craignant que la possibilité d'assurer un service public « sans publicité préalable ni mise en concurrence » ne se généralise.

Les patrons n'aiment pas l'idée qu'on puisse se passer d'eux. Les marchés publics sont depuis longtemps une manne pour des entreprises de toutes tailles, y compris de grands groupes. Alors, quand les collectivités locales décident d'échapper au racket obligatoire, on les entend crier « au voleur » ! Le voleur n'est pourtant pas celui qu'ils prétendent.

Pierre MERLET

Nathalie Arthaud



• Extraits du meeting de Nancy, le 3 mars « La matière explosive s'accumule dans la classe ouvrière »

« Faire la liste des groupes capitalistes qui ont licencié ou supprimé des emplois depuis trois ans est impossible. Ils l'ont quasiment tous fait. En trois ans, 900 usines ont fermé en France, une par jour. Il y a eu un million de chômeurs supplémentaires. (...)

C'est la crise, nous dit-on. Personne ne peut le nier. Mais ce n'est pas la crise qui fait que le grand patronat s'en sort avec tous ses profits et que ce sont les travailleurs qui payent. Ça, c'est le résultat de la lutte de classe.

Beaucoup s'étonnent que, dans ce contexte, il n'y ait pas plus de réactions de la part des travailleurs. Mais la crise que nous vivons est souvent comparée à la crise mondiale de 1929. Eh bien, il faut se souvenir qu'il a fallu attendre 1934 aux États-Unis, 1936 en Espagne et en France,

pour que les travailleurs trouvent le chemin des luttes et de la grève générale. Il a fallu des années pour que les travailleurs passent de la résignation, du désespoir impuissant, voire réactionnaire, à l'espoir d'inverser le cours des choses.

Aujourd'hui, la matière explosive s'accumule dans la classe

ouvrière. Le moment de la révolte de millions de femmes et d'hommes viendra, tôt ou tard. Eh bien, il faut que dans cette révolte les travailleurs aient une politique, qu'ils sachent pour quoi se battre et comment faire pour inverser durablement le rapport de force avec la classe capitaliste. »



À Dijon, le 2 mars

Lors du débat, qui a clos le meeting, les interventions et questions ont été nombreuses. Dans ses réponses, Nathalie Arthaud a affirmé avec chaleur qu'elle partage la même colère et la même révolte que nombre d'intervenants.

« Il faut s'inspirer des riches

qui hurlent à la mort dès qu'on touche à un de leurs cheveux. Car si la crise s'aggrave, les coups vont nous pleuvoir dessus avec la même violence que sur les travailleurs grecs. Mais on se retrouvera des millions dans la rue, a-t-elle affirmé avec force. Et c'est dans ces moments qu'il

faut savoir comment se battre pour leur arracher le monopole de cette économie. Pour se préparer, il faut saisir toutes les occasions. Les élections en sont une car voter pour ma candidature peut permettre de populariser les objectifs que les travailleurs devront mettre en avant. »

une candidate communiste

Dimanche 15 avril à 15 heures Meeting au Zénith de Paris Parc de la Villette - Porte de Pantin

En finir avec l'envolée du chômage

Avant le meeting de Nancy, Nathalie Arthaud avait rencontré une délégation de travailleurs de l'usine Sonopress de Forbach, mobilisés contre la fermeture de leur usine et qui tenaient à dénoncer l'attitude du propriétaire, le géant Bertelsmann.

Dans le débat qui a suivi le meeting, notre camarade est revenue sur les fermetures d'usine et sur comment on pourrait contraindre les Bertelsmann ou les ArcelorMittal à ne plus supprimer d'emplois.

Prenant l'exemple des congés

payés, obtenus lors de la grève générale de mai-juin 1936, elle a rappelé le contexte: « Les patrons ont dû prendre dans leurs poches pour payer les travailleurs à être en vacances. C'était quelque chose qu'ils n'avaient même pas imaginé une seconde. C'était inimaginable pour tout patron qui se respecte. Sauf que, quand le patronat a eu à faire face à une grève générale qui se développait, à une situation inédite, imprévisible, où les patrons n'étaient plus maîtres chez eux, c'est le patronat qui a proposé les congés payés,

qui n'étaient même pas dans le programme électoral du Front populaire. C'est face à ce nouveau rapport de forces que le patronat a reculé. »

Et notre camarade d'ajouter: « Les patrons ont trouvé l'argent pour le faire et cela ne les a pas mis sur la paille. Les mêmes qui hurlaient à la faillite dès que les ouvriers réclamaient une toute petite augmentation de salaire, ont trouvé de quoi payer non seulement les congés payés, mais des augmentations de salaire de 20 ou 30%! »

À la manifestation des travailleurs de Paru-Vendu

Mardi dernier, Nathalie Arthaud est allée soutenir les travailleurs de la Comareg, d'Hebdoprint, qui manifestaient devant l'Assemblée nationale. Ce sont tous des travailleurs du groupe Paru-Vendu liquidé il y a quelques mois par le milliardaire Robert Hersant, centième fortune française. Pour entretenir sa fortune, qui lui permet de couler des jours tranquilles en Suisse, 2 500 salariés se retrouvent aujourd'hui sans emploi.

Ils étaient plusieurs centaines de travailleurs – des imprimeurs à ceux de l'édition – à être venus des quatre coins de la France où les différents sites de Paru-Vendu étaient éclatés.

Il y avait aussi des travailleuses des 3 Suisses, elles aussi victimes de centaines de suppressions d'emplois, qui avaient

profité de l'occasion pour venir exprimer leur colère.

Après avoir discuté avec plusieurs salariés, dont ceux de la Comareg-Hebdoprint du site de Tinquieux dans la Marne, qu'elle avait rencontrés lors de l'annonce de la liquidation de Paru-Vendu, Nathalie Arthaud a pris la parole, après des représentants du Parti communiste et du

Parti socialiste.

Elle a expliqué que, dans cette campagne électorale, elle souhaite que l'interdiction des licenciements soit la revendication partagée par tous les travailleurs. Que cette revendication se fasse entendre dans les urnes, bien sûr, mais qu'elle se fasse aussi entendre demain dans les luttes collectives.



Nathalie Arthaud dans les médias

TF1: Parole directe, invitée de Laurence Ferrari et François Bachy - jeudi 8 mars à 20 h 20

France Inter: Les jeunes dans la présidentielle - samedi 10 mars vers 8 h 40

LCI: Oui-Non, invitée de Michel Field - lundi 12 mars à 18 h 30

LCI: La Matinale - vendredi 23 mars à 7 h 45

Canal +: Dimanche Plus, dimanche 25 mars à 12 h 45

I-Télé: invitée de Christophe Barbier - vendredi 30 mars à 7 h 45

Radio France International (RFI): Les mardis politiques - mardi 3 avril à 19 h 30

* **TF1: Parole directe** - vendredi 6 avril vers 20 h 20

Attention: les horaires des émissions peuvent être modifiés indépendamment de notre volonté



Sarkozy et la lutte de classe

À Bordeaux, au lendemain de sa piteuse visite dans les rues de Bayonne, Sarkozy a prétendu que « dans la République, il ne pouvait y avoir de lutte de classe ». Une manière d'insinuer que son rival Hollande en serait l'artisan. Mais il suffit d'écouter le candidat socialiste répéter en tout lieu, de Londres à Dijon, que jamais, au grand jamais, il ne s'en prendra aux intérêts du capital, pour en conclure que c'est de la blague.

Par contre, la lutte de classe existe bel et bien. Ceux qui la mènent, avec une hargne qui ne se dément pas, ce sont les Bouygues, Peugeot, Bettencourt, pour ne citer que quelques proches du candidat-président.

De droite ou de gauche, l'austérité pour les classes populaires

« Les Français sont prêts à faire des efforts, et je leur en demanderai pour redresser le pays ». Voilà ce qu'a déclaré Hollande lors de son meeting à Lyon. Cela ne s'adressait pas uniquement à la petite minorité dont le salaire dépasse le million d'euros par an. Non, cela s'adressait à toute la population.

Après les efforts imposés aux classes populaires par Sarkozy, sous le prétexte de rembourser la dette à la place des banquiers, il y aura donc des « efforts » à la sauce Hollande.

Nous voilà prévenus: en votant Hollande, on approuve par avance les sacrifices qu'il imposera.

Marine Le Pen, pour l'exploitation dès 14 ans

Invitée dans « Parole de candidat » sur TF1, Marine Le

Pen a défendu avec virulence le retour de l'apprentissage dès l'âge de 14 ans et justifié que les apprentis ne touchent qu'un salaire au rabais. Celle qui prétend régulièrement défendre les intérêts des travailleurs montre ainsi comment elle les aime: exploités dès le plus jeune âge, soumis au bon vouloir d'un patron et sous-payés.

Chassez le naturel, il revient au galop

Dans cette même émission, Marine Le Pen a répété qu'elle était prête à supprimer le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale, si les « contraintes budgétaires l'exigeaient ». Malgré les tentatives de « modernisation » de la fille de son père, il n'y a pas besoin de gratter beaucoup pour retrouver les valeurs fondamentales de l'extrême droite: l'intégrisme catholique contre l'avortement et les femmes laissées à la maison pour s'occuper des enfants.

Vœu pieux

Toujours dans la même émission, Mélenchon a déclaré qu'il voulait que, dans les entreprises, il n'y ait jamais un écart de salaire plus grand que de 1 à 20, que « l'augmentation des salaires est la solution » et que « si je suis élu, on partagera la richesse » par « la force de la loi », pour ceux qui ne voudraient pas spontanément.

Mélenchon s'arrête là où les vrais problèmes commencent: loi ou pas loi, les patrons sont maîtres chez eux et font ce qu'ils veulent. Par quel miracle électoral Mélenchon passera-t-il outre? Ne pas dire que les travailleurs devront se mobiliser pour contraindre les patrons à augmenter les salaires, c'est oublier l'essentiel.

Nathalie Arthaud dépose ses parrainages

« Après le dépôt que je viens de faire auprès du Conseil constitutionnel, je dispose maintenant des 500 parrainages d'élus qui me permettront d'être présente dans cette élection présidentielle. Je remercie les maires, qui ne partagent pas forcément mes idées, mais qui me permettent, par ce geste démocratique, d'être candidate.

Dans cette élection, je défendrai un programme de lutte pour le monde du travail, un programme destiné à répondre à la dégradation dramatique des conditions de vie des classes

populaires: l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans perte de salaire; l'augmentation générale des salaires et des retraites et l'échelle mobile des salaires et des pensions; le contrôle de toute la population sur les comptes des entreprises et la levée du secret industriel, commercial et bancaire. En présentant ce programme de lutte, je ferai entendre une voix communiste révolutionnaire. »

Déclaration faite devant le Conseil constitutionnel le mercredi 7 mars

Meetings avec Nathalie Arthaud

Montpellier
Vendredi 9 mars
à 19 h 30
Espace Pitot, Salle Guillaume-Nogaret (entre la rue Pitot et la rue Carré-du-Roi)

Argenteuil
Samedi 10 mars
à 20 h
Salle Jean-Vilar, 9, boulevard Héloïse

Reims
Mercredi 14 mars
à 20 h 30
Centre des Congrès

Rouen
Jeudi 15 mars
à 19 h 30
Halle aux Toiles
Place de la Haute-Vieille-Tour

Montbéliard
Samedi 17 mars
à 17 h
Dans le cadre de la fête de Lutte Ouvrière à la Roselière, salle polyvalente. (Entrée libre pour le meeting)

Grenoble
Mardi 20 mars
à 19 h
Salle du Prisme à Seyssins

Nice
Samedi 24 mars
à 16 h
Novotel Nice-Arenas-Aéroport
455, Promenade des Anglais

Limoges
Mardi 27 mars
à 20 h 30
Maison du temps libre, derrière la mairie

Lille
Mercredi 28 mars
à 19 h
Salle du Gymnase
7, place Sébastopol

Toulouse
Vendredi 30 mars
à 20 h 30
Salle municipale du 22, allée de Barcelone
Métro: Compans-Cafarelli

Creil
Samedi 31 mars
à 18 h 45
Salle Georges-Brassens, 136, rue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul

Strasbourg
Dimanche 1^{er} avril
à 17 h
Palais des Congrès, Place de Bordeaux, Tramway: Wacken

Rennes
Mercredi 4 avril
à 20 h 30
Salle de la Cité, 8, rue Saint-Louis
Métro: Sainte-Anne

Marseille
Jeudi 5 avril
à 19 h 30
Château des Fleurs, 16, boulevard Michelet
Métro: Rond-point du Prado

Lyon
Mercredi 18 avril
à 20 h
Salle Victor-Hugo, 33, rue Bossuet, Lyon 6^e

• Portugal

Austérité et récession

Le gouvernement portugais de Passos Coelho est décidément un bon élève. En février, pour la troisième fois, les envoyés de la Troïka (Fonds monétaire international, Union européenne, Banque centrale européenne) ont ausculté le pays pour vérifier la réalité des mesures d'austérité imposées à la population.

Ils ont pu constater la hausse des impôts et de la TVA, la baisse des salaires des fonctionnaires et des retraites, l'aggravation des conditions de vie de toute la population laborieuse. Ils ont donc donné leur feu vert au versement d'une nouvelle tranche de 15 milliards de prêts. Le pays aura reçu 50 des 78 milliards promis pour le redressement de ses finances.

Mais ces mesures d'austérité

ont pour corollaire l'appauvrissement global du pays et la récession économique. Le gouvernement a beau mettre en avant la bonne tenue des exportations, il constate une baisse de 1,5% du produit intérieur brut en 2011 et prévoit pour cette année une baisse de 3,3% et un chômage à 14,5%, au point que des experts économiques appellent maintenant à ne pas accentuer davantage les politiques d'austérité.

C'est pourtant ce que va faire le gouvernement portugais, avec ses plans de privatisations et de révision du droit du travail. Après avoir bradé une partie du réseau de distribution d'électricité, de la Poste et du fret ferroviaire, il s'apprête maintenant à mettre en vente la TAP, la compagnie aérienne nationale, ainsi que l'ANA, qui gère les aéroports du pays. Cela lui procurera sans doute sur le moment quelques milliards de liquidités, mais diminuera d'autant ses recettes annuelles.

Quant à la révision du droit du travail, il s'agit une fois de plus de supprimer un certain nombre « d'archaïsmes », de



Des gens attendent de la nourriture dans une institution charitable catholique.

dispositions protégeant un peu les travailleurs, de façon à les rendre plus malléables, plus désarmés face au patronat.

Pour satisfaire la bourgeoisie, le gouvernement écrase un

peu plus les travailleurs. De ce fait il creuse la récession, faisant croître la révolte des opprimés contre les nantis et les gouvernants à leur service.

Vincent GELAS

• Nouveau pacte budgétaire européen

Dejà remis en cause par la récession

Vendredi 2 mars, vingt-cinq pays de l'Union européenne ont signé à Bruxelles un nouveau traité instaurant davantage de discipline budgétaire en Europe. Des « règles d'or » imposeraient un meilleur équilibre des comptes publics, règles qui devraient si possible être inscrites dans la Constitution de chaque pays.

Les sanctions devraient être automatiques contre ceux dont le déficit public dépasserait 3%. Seuls le Royaume-Uni et la République tchèque ont refusé de signer. Van Rompuy, le président de l'Union, a solennellement déclaré: « C'est une étape importante pour renforcer la confiance dans notre union économique et monétaire. » Quant à la chancelière

allemande Angela Merkel, elle y voyait la preuve que « nous souhaitons un avenir avec une Europe politiquement unifiée ».

Mais cette belle unanimité des signataires est impuissante devant la réalité de la crise, de la récession économique en cours et du dérapage des déficits des États. Le ministre espagnol des Finances a ainsi

annoncé le 27 février que pour son pays le déficit en 2011 avait été de 8,5% et que l'objectif de 4,4% en 2012 et de 3% en 2013 était menacé. Il a demandé un assouplissement de cet objectif, à 5,8% au lieu de 4,4% cette année, compte tenu du changement de la situation économique. Quant aux Pays-Bas, dont l'économie semble une des plus solides de l'Union, ils prévoient désormais de ne pas réduire leur déficit à 3% avant 2016. La France de son côté n'est pas mieux lotie. La Cour des comptes estimait début février que l'objectif de 4,5%

de déficit cette année serait difficile à atteindre, et celui de 3% l'an prochain « encore plus difficile ».

La grande responsable est la crise, ou plutôt la politique des États pour sauver les capitalistes, qui en sont responsables, et faire payer la crise aux classes populaires, qui n'y sont pour rien. Subventionner massivement les banques et les entreprises, tout en réduisant les salaires, les retraites et le pouvoir d'achat, impose de creuser le déficit et d'augmenter la dette. Le manque d'embauches et d'investissements amène la

récession et la baisse des recettes de l'État, au moment où les cadeaux, subventions et exonérations de toute sorte accordés aux capitalistes accroissent au contraire les dépenses.

Tous les États sont pris dans cet étau de la récession économique et du déficit des comptes publics. Les pactes, traités et engagements solennels n'y peuvent rien. Les contradictions du système économique de la bourgeoisie sont telles qu'elles poussent à la faillite les États à son service.

V. G.

• Colombie

Quand les grandes entreprises finançaient les escadrons de la mort

La société d'extraction pétrolière Perenco est accusée par plusieurs Colombiens d'avoir financé des groupes de paramilitaires appartenant aux Autodéfenses unies de Colombie (AUC).

Fondée en 1975 par le Français Hubert Perrodo, aujourd'hui décédé, à qui son fils François a succédé, elle opère notamment en Afrique noire (Gabon, Cameroun, Congo-Brazzaville) et en Amérique latine (Guatemala, Colombie, Pérou et Venezuela).

Parmi les accusateurs, il y a justement un ancien cadre

de ces groupes armés qui ont fait régner la terreur sur la Colombie pendant des dizaines d'années, entretenant des liens avec les autorités gouvernementales, les grandes entreprises et les narco-trafiquants. Tout ce petit monde se rendait des services mutuels, y compris l'élimination d'opposants, de syndicalistes, de guérilleros et même des rivaux politiques des élus colombiens. Il leur arrivait aussi de massacrer les populations indiennes qui les gênaient dans leurs trafics. On leur attribue quelque 50 000 morts.

C'est au cours du procès d'un de ces paramilitaires,

Nestor Vargas, que la société Perenco a été mise sur la sellette. Entre 2001 et 2005, elle aurait financé des paramilitaires en les approvisionnant chaque mois de 100 barils d'essence et de 50 à 100 millions de pesos (de 20 000 à 40 000 euros). Perenco est la deuxième compagnie pétrolière ainsi mise en cause. L'autre est la célèbre British Petroleum.

Depuis 2006, la justice colombienne prétend démanteler les réseaux des AUC, en s'appuyant sur les aveux des cadres de ces groupes paramilitaires, tandis que des dizaines de parlementaires qui

leur étaient liés purgent des peines allant jusqu'à quarante ans de prison. Parmi leurs co-accusés, on trouve des éleveurs condamnés pour les avoir financés mais aussi des officiers de l'armée, y compris l'ancien chef de l'armée de terre. Selon un paramilitaire en exil aux États-Unis, il existait une sorte de conseil d'administration, composé de six à douze notables, qui chapeautait les escadrons de la mort mais qui n'a jamais été l'objet de poursuites.

Et, chose la plus remarquable, jusqu'à présent toutes les grandes entreprises commanditaires des actes

terroristes des paramilitaires, qui ont notamment coûté la vie à des milliers de syndicalistes, n'ont jamais été poursuivies sérieusement. Chiquita Brands, le géant de la banane héritier d'United Fruit, poursuivi pour avoir financé des escadrons de la mort, n'a payé qu'une simple amende. Et aucune action en justice n'est engagée contre Perenco. Apparemment, il est dans la nature de l'État colombien, comme de bien d'autres, de ne jamais s'en prendre à ces grands et honorables commanditaires.

Jacques FONTENOY

• Espagne

Des milliers de jeunes dans la rue Oui à l'éducation, non à la répression !

La jeunesse des lycées et des universités a rejoint les manifestations du 29 février dernier dans de nombreuses villes d'Espagne, pour protester contre les coupes budgétaires dans l'éducation, qui se traduisent par des suppressions de postes d'enseignants, des classes surchargées, le manque de matériel, quand ce n'est tout simplement l'absence de chauffage...

« Moins de coupes budgétaires et plus d'éducation », ont scandé par dizaines de milliers les jeunes qui refusent de faire les frais de la crise. À Barcelone, à Valence, des établissements ont été occupés et les coups portés par la police dans ces deux villes le 20 février dernier, loin d'intimider les jeunes, leur ont donné l'énergie de continuer la semaine suivante à dénoncer les choix politiques des gouvernants et la répression.

À Valence, le « corrupcion » apposé sur des pancartes lycéennes dénonçait les scandales qui éclaboussent des membres du PP (le Parti populaire, parti de droite au pouvoir) de la Generalitat et les milieux d'affaires. Ils sont soupçonnés du détournement de trente millions d'euros des fonds publics au profit de la société d'assainissement de l'eau Emarsa. Les dépenses de prestige étaient aussi montrées du doigt, soulignant que de l'argent, il y en avait, mais pas pour le service public.

En Catalogne, les universités ont perdu 19 % de leur budget et, comme ailleurs,

l'enseignement y est au rabais.

Le Premier ministre Mariano Rajoy poursuit, à son niveau, les attaques contre les services publics commencées par le gouvernement du socialiste Zapatero pour payer la dette, dont les banquiers sont pourtant responsables.

À Bruxelles, il a à nouveau tenu à s'affirmer comme le partenaire obéissant, appliquant les



exigences des instances financières européennes, demandant à ramener le déficit budgétaire à 4,4 % du PIB cette année (mais, de retour à Madrid, il a rectifié à 5,8 %). Concrètement, cela signifie des coupes claires dans les budgets de l'État et encore plus dans celui des Autonomies régionales, qui en Espagne ont en charge les principaux services publics comme la santé ou l'éducation.

Dans la santé, la situation

est déjà critique: en Catalogne par exemple où le budget est amputé de 12 %, faute d'argent des hôpitaux ont commencé à déprogrammer des interventions chirurgicales et à repousser les consultations.

Aujourd'hui, les conséquences des premières restrictions budgétaires ont déjà fait descendre la population dans la rue, en particulier les jeunes, et c'est tant mieux. D'autres restrictions budgétaires sont

prévues cette année, ce qui risque de mettre fin à un service public théoriquement accessible à tous.

Les réactions des jeunes, mais aussi de la population qui, ici et là, manifeste contre la fermeture d'un centre de soins ou d'une classe, montrent que la résignation n'est pas au rendez-vous et qu'ils sont nombreux à ne pas vouloir payer la crise.

Hélène GRILLET

Chômage record

Chaque mois maintenant, les chiffres officiels du chômage en Espagne atteignent un nouveau record: plus de 4,7 millions de chômeurs fin février, soit un taux moyen de 23 %, mais qui atteint 50 % pour les moins de 25 ans. Et ce n'est pas fini puisque le gouvernement lui-même estime à 630 000 les emplois qui disparaîtront cette année. Et la réalité pourrait être bien pire, car la situation se dégrade pour tous les travailleurs, qu'ils aient un emploi ou pas.

Le 13 février dernier, le

chef du gouvernement, Rajoy, a imposé par décret-loi la « réforme du travail » qui, osait-il prétendre, devrait favoriser les créations d'emplois, alors qu'elle n'est en réalité rien d'autre qu'une carte blanche donnée aux patrons pour licencier plus rapidement et moitié moins cher. Cette loi inique leur permet aussi de baisser les salaires, s'ils considèrent que la productivité ou la compétitivité l'exigent.

Face au chômage, à la précarité, à la baisse du pouvoir d'achat, le mécontentement

se fait entendre. Déjà, le 19 février dernier, ils étaient des millions dans toute l'Espagne à manifester à l'appel des deux principaux syndicats, CCOO (Commissions ouvrières) et UGT, et nombreux aussi à l'occasion de la journée d'action européenne le 29 février.

Les deux centrales syndicales attendent maintenant la réponse du gouvernement à leur courrier lui demandant de négocier la réforme point par point. Comme s'il y avait quoi que ce soit à négocier ! Mais le 9 mars, en absence

de réponse du gouvernement, elles devraient annoncer une nouvelle journée de grève nationale, pour le 29 mars ou le 19 avril.

Si les deux centrales ne sont pas pressées de répondre à la hauteur des coups portés contre les travailleurs, cette journée de grève nationale pourrait faire entendre bien plus fort la voix de la contestation et le refus de payer la crise, dont les capitalistes sont les seuls responsables.

H. G.

• Grande-Bretagne

Du chômage officiel au chômage réel

En janvier, après une nouvelle hausse de 5 % au cours du dernier trimestre 2011, le nombre des chômeurs britanniques a atteint son niveau le plus élevé depuis 1995, 2,685 millions, soit plus d'un chômeur pour dix salariés, dont un million de jeunes de moins de 24 ans. Mais, aussi catastrophiques qu'ils soient, ces chiffres ne font que cacher la réalité.

D'abord il y a ce subterfuge éculé servant à masquer le chômage qu'est le travail à temps partiel. Depuis la politique de flexibilité des années 1990, sous Tony Blair, le temps partiel a explosé et cette explosion s'est accélérée avec la crise. Au point qu'aujourd'hui il représente plus d'un quart des emplois salariés.

Ensuite vient un autre subterfuge, hérité lui aussi des travaillistes, l'apprentissage. À

ceci près que, sous couvert de lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement Cameron lui a ajouté une incitation en faveur des patrons, qui leur permet de payer les apprentis entre un tiers et la moitié du salaire minimum. Moyennant quoi, l'apprentissage est monté en puissance. Or, parmi les 441 000 apprentis qui ont commencé un stage en 2011, pas moins de 40 % avaient plus de 25 ans, y compris 3 500 ayant

plus de 60 ans !

Pour finir, il faut ajouter un dernier subterfuge, plus ancien puisqu'il remonte aux années 1980, sous Margaret Thatcher: les travailleurs « indépendants ». Il s'agit de salariés déguisés, réputés être « à leur compte ». Ils ne bénéficient ni de la retraite ni de congés maladie, ne sont pas couverts par la législation du travail et peuvent être licenciés à tout moment. Quant aux employeurs, ils n'ont pas à payer de cotisations sociales pour leur compte. Jusqu'à la crise, cette catégorie était surtout répandue dans le bâtiment et dans les emplois très qualifiés dans les autres secteurs. Mais depuis la crise leur nombre a brutalement

augmenté. Aujourd'hui ils sont 4,4 millions, soit près de deux pour dix emplois salariés. Mais le fait sans doute le plus significatif est que, sur les 300 000 nouveaux « indépendants » qui se sont rajoutés au cours de l'année écoulée, 90 % travaillent à temps partiel et sont pour la plupart non-qualifiés !

Obtenir des travailleurs qu'ils acceptent de telles conditions d'emploi nécessite, bien sûr, tout un système de coercition. Là aussi, le gouvernement Cameron n'a eu qu'à affiner ce que les travaillistes avaient mis en place avant lui. À défaut de créer des emplois pour les chômeurs, le « marché » est désormais chargé de leur faire passer

le goût de se déclarer comme tel.

Le travail des ANPE anglaises a été sous-traité à des sociétés privées chargées de suivre individuellement les « clients » chômeurs. Elles sont payées au nombre de chômeurs qu'elles font disparaître des statistiques. Toute une industrie parasitaire s'est ainsi développée autour du chômage.

Même les plus chauds partisans de l'austérité parmi les experts s'étonnent périodiquement de ce que les chiffres du chômage n'augmentent pas plus. Il n'est pourtant pas besoin d'avoir été à Oxford pour comprendre pourquoi !

François ROULEAU

• ArcelorMittal Florange (Moselle)

Sarkozy pris en flagrant délit de mensonge

À Florange, les sidérurgistes restent mobilisés contre la fermeture des hauts fourneaux. C'est la troisième semaine maintenant que les syndicats organisent des actions pour se faire entendre. Et ce ne sont pas les déclarations faites par Sarkozy, la semaine dernière, qui les ont persuadés de mettre fin à leur mouvement !

Le 1^{er} mars, celui-ci annonçait en effet triomphalement sur France Inter qu'il avait convaincu Mittal d'investir 17 millions d'euros, pour remettre en route les hauts fourneaux de Florange au second semestre 2012. En réalité, ces investissements étaient prévus de longue date : sept millions programmés pour l'entretien de la cokerie et huit millions pour la modernisation du train à chaud. Ces deux mesures n'ont donc rien à voir avec la

remise en route de la phase liquide. Quant aux deux millions restants, ils sont bien destinés à la réfection des hauts fourneaux, mais il pourrait ne s'agir que d'un petit geste pour calmer les esprits.

Bref, cette annonce laissait les travailleurs plus que sceptiques, d'autant plus que dès le lendemain ArcelorMittal se chargeait d'infliger un démenti à ces fausses nouvelles. Lors d'un CCE qui s'est tenu en région parisienne,

la direction précisait clairement que les investissements seraient effectivement réalisés, mais qu'ils ne seraient pas forcément synonymes de reprise. « On fera le point à la mi-mai et l'on verra si le marché le permet. Aucun ordre de redémarrage n'est prévu d'ici là. » Une façon comme une autre de dire que Sarkozy avait raconté n'importe quoi, ce qui du reste n'a étonné personne. Depuis Gandrange, les sidérurgistes ont bien compris

qu'il n'était pas avare de promesses bidon.

Lundi 5 mars, une élue UMP a bien essayé de convaincre les travailleurs qu'il fallait faire confiance au président et qu'ils n'avaient rien compris à ses propos. Elle a tout au plus renforcé la colère et la détermination des présents, qui sont partis bloquer une nouvelle fois les expéditions de produits laminés.

Correspondant LO

Bras de fer sur les rails

Chaque jour, de nouvelles actions sont programmées par les syndicats pour se faire entendre. Actions auxquelles participent les militants syndicaux de l'intersyndicale, actifs ou retraités, ainsi que des travailleurs au chômage partiel.

Vendredi 1^{er} mars, la gare de triage de Mittal a été bloquée à Ebange. Les manifestants se sont répandus sur les voies et ont occupé le poste de commandement. Quand les travailleurs ont vu passer un TGV et un TER à quelques dizaines de mètres d'eux (il s'agissait du passage

des lignes SNCF Luxembourg-Paris), l'idée a vite germé d'étendre le blocage à toutes ces voies.

Pendant plusieurs heures, le trafic a été perturbé. Les sidérurgistes ont eu droit à la visite du sous-préfet en personne, venu les sommer de quitter les lieux. Devant leur refus, il a fait appel à une cinquantaine de gendarmes mobiles qui les ont délogés, non sans mal. « Nous n'avons plus rien à perdre : demain nous n'aurons plus de boulot. C'est Mittal qu'il faudrait dégager des usines », clamaient les manifestants.

Ces actions attirent les caméras et participent à la dénonciation de la fermeture des installations. Elles maintiennent les braises de la contestation. Mais pour faire revenir Mittal sur ses décisions et maintenir l'emploi de tous, il faudra que la mobilisation prenne une tout autre ampleur. Les 3 000 travailleurs d'ArcelorMittal sont une force qui pourrait faire que Florange soit « le cauchemar de Sarkozy » et aussi de Mittal, comme l'ont promis les syndicats.

Correspondant LO

• Sonopress (groupe Bertelsmann) Forbach (Moselle)

Non à la fermeture de l'usine !

En janvier dernier, les travailleurs de l'usine Sonopress ont appris la fermeture de leur usine, installée à Forbach en Moselle. Les 51 salariés qui restent sont menacés de se retrouver demain à Pôle emploi.

L'usine de Forbach a été mise en service il y a dix ans, grâce à l'argent public. Bertelsmann n'a investi à l'époque que 1,6 million, mais il en a retiré dix fois plus, soit 16 millions.

La situation a été programmée par le groupe Bertelsmann qui, dès la construction de l'usine, savait pertinemment que la fabrication de CD – sa seule production – était sur le déclin et laisserait la place au DVD et au Blu-Ray. Mais il n'a pas investi un centime pour assurer la pérennité de l'entreprise à Forbach et le maintien de l'emploi au travers d'une autre activité. Une fois le citron pressé, il voudrait le jeter.

Il y a trois ans, ils étaient encore 186 salariés. En 2009, Sonopress a cédé l'imprimerie



de livrets de CD à la société Lithorade pour un euro symbolique. C'était le meilleur moyen d'assurer l'avenir de l'imprimerie, prétendait la direction. Six mois plus tard, elle mettait la clef sous la porte et 48 salariés se retrouvaient sur le carreau.

Bertelsmann est d'ailleurs connu en Allemagne. Mais c'est un énorme empire de communication qui comprend entre autres RTL Group avec 41 chaînes de télévision et 34 stations de radio dans dix pays, dont le groupe M6 en France. C'est aussi le groupe de presse Grüner + Jahr, qui emploie 13 500 salariés et édite 500 magazines dans trente pays.

C'est encore Random House, qui vend 400 millions de livres dans seize pays, ou Arvato, qui exploite 60 000 salariés dans des centres d'appels à travers le monde.

À Forbach, les travailleurs ne sont pas nombreux, mais mobilisés. Avec leurs syndicats CGT-CFDT-FO, ils ne veulent pas se laisser faire et sont bien décidés à dénoncer la façon dont un grand groupe comme Bertelsmann traite l'emploi des travailleurs. Leur objectif est le maintien d'une activité quelle qu'elle soit sur le site de Forbach. Bertelsmann en a les moyens.

Étienne HOURDIN

• Sarkozy et Gandrange Personne n'a oublié

Le 1^{er} mars Sarkozy a affirmé sans frémir que, concernant l'usine sidérurgique de Gandrange, « toutes les promesses avaient été tenues » et que les 571 travailleurs avaient été reclassés.

Nombre de travailleurs ont été effectivement reclassés, mais à Fleurange, usine aujourd'hui menacée. Pour le reste, Sarkozy a bel et bien menti. Pour preuve, le discours tenu devant les

sidérurgistes de Gandrange le 4 février 2008, dans lequel il affirmait que l'État investirait, avec Mittal ou avec un repreneur, pour que l'usine reste ouverte. Il avait même ajouté qu'il reviendrait sur le site pour voir comment cela se passait.

Un an après Gandrange fermait, et Sarkozy n'a pas pris le risque de revenir sur les lieux.

P. G.

• FBFC - Romans (Drôme) Le blocage des salaires ne passe pas

La direction d'Areva, sous prétexte de mauvais résultats cette année, a décidé de faire des économies sur le dos des salariés, en gelant les salaires et les embauches en 2012.

À l'usine FBFC de Romans-sur-Isère, lors des négociations annuelles, la direction a proposé une prime de 500 euros brut pour faire passer la pilule. Cette filiale d'Areva emploie 750 personnes à produire du combustible pour les centrales nucléaires.

Jeudi 1^{er} mars, la grève a été votée lors d'une assemblée générale de 300 travailleurs, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Les salariés réclament que ce montant de 500 euros, c'est-à-dire 42 euros par mois, soit intégré au salaire, car une prime annuelle peut toujours être remise en cause l'année d'après, alors que toutes les hausses de prix subies au quotidien, elles, restent ! Ils réclament aussi une hausse des indemnités kilométriques, qui sont loin de suivre les augmentations du prix de l'essence.

Le ras-le-bol s'exprime également contre les conditions

de travail qui se dégradent : la production est passée de 550 tonnes à 800 tonnes cette année, avec moins de personnel ; des intérimaires sont là depuis des années, jusqu'à treize ans pour certains, sans perspective d'embauche ; la hiérarchie tente d'empêcher les travailleurs de se déclarer en accident du travail, lorsque c'est le cas, pour éviter de payer des pénalités et afficher un bon bilan au niveau de la sécurité sur le site.

Tout cela renforce leur détermination à ne pas lâcher sur les salaires, d'autant que le groupe Areva a fait des centaines de millions de bénéfices chaque année depuis 2001. Et s'il affiche des pertes cette année, c'est à cause d'investissements hasardeux dans des mines d'uranium ou de l'enlèvement du chantier de l'EPR en Finlande, dont les travailleurs ne sont en rien responsables.

Du fait de la grève, la production est complètement arrêtée depuis le 1^{er} mars. Les grévistes ont maintenu une présence tout le week-end devant l'usine et ils devaient se retrouver lundi 5 mars pour décider de la suite.

Correspondant LO

• Michelin – Clermont-Ferrand

Accidents du travail et méthodes frauduleuses

Une procédure judiciaire concernant les déclarations d'arrêt de travail est en cours pour l'une des usines clermontoises de Michelin. Tandis que la direction nie la suspicion de fraudes, des travailleurs acceptent de témoigner publiquement pour dénoncer les pressions de toutes sortes subies pour ne pas être en arrêt de travail suite à un accident.

Ces pratiques ne sont pas nouvelles et l'on sait qu'il en est de même dans les autres sites du groupe, comme dans beaucoup d'entreprises. Les militants CGT Michelin ont alerté maintes fois l'inspection du travail, tant à Bassens près de Bordeaux qu'à Cholet et à Clermont-Ferrand.

En septembre 2011, le parquet de Clermont-Ferrand a décidé d'ouvrir le dossier et depuis plusieurs semaines une enquête est ouverte. Des

policiers de la sûreté urbaine interrogent des ouvriers de l'usine des Gravanches, ex-SODG, où il y aurait plusieurs dizaines de cas suspects.

Dans de multiples cas d'accidents, les travailleurs ont été dissuadés de s'arrêter, même quand leur médecin leur prescrivait des jours d'arrêt. La hiérarchie a multiplié les pressions, soit pour qu'ils acceptent de revenir au travail sur un poste aménagé, soit de rester chez eux en

percevant leur salaire, évitant ainsi de déclarer un accident « avec arrêt de travail ».

Cette opération est très rentable pour l'entreprise. En effet l'employeur doit verser à la Sécurité sociale des pénalités financières en fonction du coût réel des accidents. En cas d'arrêt, ces pénalités sont de l'ordre de 1 000 euros par jour et par salarié. Minimiser le nombre de déclarations avec arrêt permettrait ainsi d'économiser des sommes très importantes. Ce qui correspondrait à une fraude massive à la Sécurité sociale de plusieurs millions d'euros.

Il n'est donc pas étonnant que la firme ne supporte pas que de telles méthodes soient

dénoncées dans les médias. Dans la presse et par une note interne, la direction affirme que les accusations portées par des journalistes seraient fausses. Elle prétend qu'il n'y a pas de système de fraude, se vantant même de « l'amélioration spectaculaire » de la sécurité au travail dans le groupe.

Mais la réalité vécue par les travailleurs est tout autre. Les accidents restent fréquents, notamment à cause de la course à la productivité et des économies sur l'entretien des machines.

Michelin a affiché une hausse de 39% de son bénéfice net en 2011, soit 1,46 milliard d'euros. Ces profits sont

réalisés par l'augmentation des cadences et en ruinant la santé des salariés, mais aussi en minorant le nombre d'accidents de travail déclarés.

Malgré les risques encourus, des travailleurs ont osé témoigner publiquement. Les différents reportages et articles de journaux ont entraîné beaucoup de discussions dans les usines. Alors que depuis des années les pressions et les sanctions se multiplient dans tous les secteurs, nombre d'ouvriers se sont réjouis de voir ainsi dévoilées les méthodes de Michelin : cette fois, c'est le patron qui est mis en accusation.

Correspondant LO

• Ikea et Eurodisney

Salariés et clients sous surveillance

D'après Le Canard enchaîné et le groupe Mediapart, Ikea a espionné des salariés et des clients pendant des années en faisant appel aux services d'une société de détectives privés. Une soixantaine de salariés ont porté plainte depuis ces révélations. Or ce n'est pas la première fois qu'une affaire éclate autour d'une pratique patronale bien plus fréquente qu'il n'y paraît.

Depuis 2003, Ikea faisait appel à l'entreprise Sûreté

International. Comme l'ont montré des courriels échangés entre des enquêteurs de cette entreprise et un cadre d'Ikea, Sûreté International avait de toute évidence accès à des fichiers de la police nationale recensant des informations sur les auteurs présumés d'infractions.

Des liens existent entre la police et les officines privées. Bien des détectives sont d'ailleurs d'anciens policiers à la retraite ou simplement reconvertis, ayant gardé des relations avec leurs anciens collègues et sachant

en tirer profit. Ikea payait 80 euros par consultation de fichier. Étaient

aussi consultées des données venant des opérateurs téléphoniques.

Ikea demandait par exemple : « *Personne en embauche sur le magasin de Paris Nord. Merci de me donner son casier.* » Se procurer un casier judiciaire à l'insu d'un salarié est parfaitement illégal, bien sûr. Les courriels sur les salariés mentionnent ici et là « *discours antimondialiste* », méthodes « *vieille garde CGT* », etc. Ikea se renseignait aussi sur des clients, en cas de litige commercial.

Ce genre de pratique n'est pas exceptionnel, comme le montre également le cas d'Eurodisney, qui vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel avec trois anciens gendarmes, accusés d'avoir mené des enquêtes illégales sur des salariés entre 1998 et 2004. Deux gendarmes s'étaient reconvertis en « privés » et le troisième était encore en activité et fournissait les informations.

Mais, dans bien des entreprises, c'est souvent en interne que les directions surveillent et harcèlent leurs salariés, par le biais d'agents de maîtrise complaisants et d'entreprises de sécurité. L'été dernier le groupe Carrefour avait fait parler de lui, quand des agents de sécurité ont témoigné avoir placé des

caméras cachées et des micros pour espionner les employés, et même trouvé des « preuves » de faute quand la direction voulait se débarrasser d'un salarié.

Les affaires en cours,

comme d'autres dans le passé, dévoilent les mœurs et les pratiques du grand patronat. Une facette de la lutte des classes qu'il mène en permanence contre le monde du travail.

Pierre MERLET



• La Poste – Rennes

Un jeune cadre se donne la mort

Mercredi 29 février, un cadre de La Poste âgé de 28 ans s'est donné la mort en se jetant du dernier étage du bâtiment de la Direction départementale à Rennes.

La direction a immédiatement déclaré que ce geste était, selon elle, « incompréhensible ». En revanche sa compagne, en rendant publique une lettre laissée par son ami, donne un avis tout à fait différent. Par ce courrier posthume, celui-ci a tenu à expliquer son désespoir en désignant clairement l'attitude de la hiérarchie à son égard. Il évoque le fait que les pressions, les reproches permanents, le fait de se sentir rabaissé malgré tous ses efforts, ont rendu sa vie professionnelle insupportable.

La veille de son suicide, il se trouvait en réunion avec deux membres de sa

hiérarchie au Centre de tri d'entraide, où il avait été affecté momentanément. Selon une source syndicale, cet entretien se serait très mal passé.

Plus de 200 postiers ainsi que les organisations syndicales ont tenu à apporter lundi 5 mars leur soutien à sa compagne ainsi qu'à ses proches, en se rassemblant sur les lieux du drame devant le siège de la direction. Mais, au-delà de ce geste de solidarité, nombreux sont les postiers qui exigent, comme la famille, la reconnaissance de la responsabilité de la direction de La Poste et de certains membres de la hiérarchie dans ce drame.

Tous seront attentifs aux conclusions judiciaires, ainsi qu'à celles de l'inspection du travail et du Comité d'hygiène et sécurité.

Correspondant LO

• Hôpital Édouard-Herriot – Lyon

Les Urgences saturées

Depuis près d'un mois, les Urgences débordent, accueillant essentiellement des personnes âgées souffrant de pathologies multiples. Ainsi, lundi 5 mars, il y avait 48 patients à l'accueil des Urgences et seulement deux infirmières pour les prendre en charge. Une bonne partie des patients étaient sur des couchettes dans les couloirs.

Certains box, prévus pour ne recevoir qu'un seul patient, étaient occupés par deux, voire trois brancards, avec des malades nécessitant des soins d'urgence et se partageant l'appareillage permettant, grâce à des alarmes, de détecter des anomalies comme l'hyper ou l'hypotension artérielle ou des insuffisances respiratoires.

Il y a deux semaines un médecin, après une journée de plus comme celle de lundi, a donné sa démission, ne supportant plus de soigner dans de telles conditions.

Les personnes très âgées, installées sur des brancards et attendant dans les couloirs parfois plusieurs jours, prennent vite des escarres, car il n'y a pas suffisamment d'aides-soignants pour s'occuper d'elles

et pas de lits disponibles dans les services pour les prendre en charge. Quant à l'intimité de la personne, elle n'existe pas dans des couloirs où tout le monde circule.

L'unité d'hospitalisation de courte durée, qui permet de dégager l'accueil des Urgences et qui normalement garde les patients ne devant être hospitalisés qu'une seule journée, ne peut plus jouer son rôle. Les vingt lits sont occupés depuis plusieurs jours par des malades presque tous âgés de plus de 75 ans, sans la possibilité de les évacuer vers des services appropriés.

Les vacances de février ont certainement contribué à aggraver la situation. Des lits ont été fermés pour permettre au personnel de prendre des

congés, car cela fait bien longtemps que l'on n'embauche plus de remplaçants. Mais au fil des années la situation s'aggrave, car il y a de moins en moins de lits disponibles. Des hôpitaux ou des services ferment régulièrement depuis des années.

Les besoins de la population ne sont plus assurés, et les hôpitaux publics ne sont plus en capacité de prendre en charge les personnes malades, et en particulier les personnes âgées. Une situation qui doit cesser.

Correspondant LO



• Hôpital de Château-Thierry (Aisne)

Non à la suppression des permanences de soins !

L'hôpital de Château-Thierry, où travaillent 850 agents de santé, est menacé par un projet de l'Agence régionale de santé (ARS) qui s'attaque aux permanences de soins.

Fonctionnant toute l'année, y compris les jours fériés, de 18 h à 6 h du matin, ces permanences, où travaillent des médecins, des chirurgiens et des infirmières, reçoivent les malades de toute la ville mais aussi de tous les villages environnants. Seul l'hôpital public assure ces permanences de soins, que n'assument pas les établissements privés, qui

les trouvent trop chères à faire fonctionner.

Si le projet de l'ARS aboutit, à l'hôpital de Château-Thierry les services de maternité, de réanimation, de chirurgie et des urgences seront amputés de l'accueil de nuit. Il faudra alors faire 42 km pour être pris en charge à Soissons, sachant que l'ARS a choisi 45 km comme distance minimale pour ne pas supprimer ces permanences de soins. On imagine facilement que se faire soigner entre 18 h et 6 h du matin sera bien plus difficile pour les habitants de Château-Thierry et des environs!

L'ARS ne s'en prend pas qu'à

l'hôpital de Château-Thierry, mais aussi à vingt autres centres de soins dans toute la Picardie (départements de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne). Il ne resterait donc plus que cinq permanences de soins dans toute la région.

Pour le personnel de santé, ce projet est une véritable agression contre l'emploi. Des lits prévus pour ces permanences seront fermés et donc des postes d'infirmières et d'aides-soignantes supprimés. Quant aux médecins et chirurgiens qui augmentaient leur salaire en effectuant ces permanences, ils risquent bien de partir dans

le privé où les rémunérations sont plus attractives.

Pour prendre connaissance du projet de l'ARS, une réunion a réuni une centaine de participants. Décidés à rejeter ce projet, ils ont prévu de se revoir en essayant d'être plus nombreux, d'avertir les autres centres de santé et de s'adresser à la population avec des tracts sur le marché de Château-Thierry. Ils ont contacté la presse, la télévision et France 3 Régional pour une conférence de presse qui s'est tenue le 6 mars à l'hôpital où tout le monde a exprimé son refus du projet de l'ARS.

Correspondant LO

• CHU Purpan - Toulouse

« On n'est pas des serpillières ! »

Les agents des services hospitaliers (ASH), en charge du nettoyage des chambres, des boxes de réanimation, des salles de soins intensifs et des blocs opératoires, se mobilisent contre leurs mauvaises conditions de travail et les menaces de privatisation du bio-nettoyage.

La précarité est permanente : CDD et contrat d'accompagnement dans l'emploi

se succèdent, puis les agents sont jetés comme des kleenex. Le sous-effectif est chronique. À l'Hôpital des enfants par exemple, les ASH étaient 65 il y a cinq ans, elles sont maintenant à peine une trentaine pour le même travail, c'est dire que la direction leur en demande deux fois plus.

Dans de nombreux secteurs, le nettoyage est déjà effectué par des collègues

travaillant pour des sociétés privées qui, pour emporter le marché, tirent vers le bas les salaires et les conditions de travail. Et la direction voudrait sous-traiter encore plus. Les ASH réclament légitimement le remplacement de tous les départs, la stagiairisation des CDD et des contrats aidés, l'intégration à l'hôpital de leurs collègues du privé, ainsi que de faire à nouveau

partie des équipes des services de soins, ce qui est la moindre des choses.

Depuis le 29 février, elles organisent des rassemblements chaque jour en début d'après-midi et font signer une pétition. Et les slogans fusent pour déboucher les oreilles de la direction : « ASH en colère, on n'est pas des serpillières. »

Correspondant LO

Les aides à domicile manifestent

Depuis le premier janvier 2012, la nouvelle convention collective des aides à domicile en milieu rural (ADMR) s'applique. Cela concerne plus de 100 000 employés, souvent des femmes, qui voient leurs conditions de travail régresser et leur salaire diminuer.

D'une part, il leur faudrait souvent travailler plus, avec une amplitude journalière plus grande, et parfois jusqu'à dix jours d'affilée. D'autre part, leur salaire baisserait, avec entre autres une réduction des indemnités kilométriques. En milieu rural, les longs trajets effectués avec le véhicule personnel ne seraient plus remboursés qu'à 60%. Au moment où les prix des carburants flambent, cela veut dire une perte de salaire de plusieurs centaines d'euros sur l'année. Et de nouvelles cotisations pour une mutuelle obligatoire réduiront un peu plus leurs salaires, qui sont au niveau du smic. S'ajoute aussi un vol sur les congés annuels, puisqu'il faudrait dix ans d'ancienneté au lieu de cinq pour avoir droit à deux jours de congés supplémentaires.

Travailler plus pour gagner moins : c'est en droite ligne de la politique que gouvernement et patronat veulent imposer à l'ensemble des travailleurs... quand ils ne sont pas au chômage.

Des syndicats ont accepté de signer la nouvelle convention collective. Pourtant, il n'est question que de faire des économies sur le dos des aides à domicile. Celles-ci apportent, en milieu rural, une aide indispensable à de nombreuses personnes isolées, comme des retraités ou des handicapés qui n'ont souvent que de maigres ressources. Dans certaines régions, la contestation commence à se manifester, des aides à domicile étaient en tête de la manifestation d'Annonay le 29 février. Ces travailleurs n'ont aucune raison d'accepter la régression qu'on veut leur imposer.

Correspondant LO

• Alliance PSA-General Motors

Les travailleurs n'accepteront pas d'en subir les conséquences

Alors que PSA Peugeot-Citroën et General Motors viennent de signer un accord, les intentions des deux groupes se précisent. Le géant américain General Motors va entrer au capital de PSA à hauteur de 7% – c'est-à-dire injecter dans les caisses du constructeur français quelque 320 millions d'euros. La direction n'a pas cherché à dissimuler ses intentions : l'accord est destiné à faire gagner de l'argent aux deux parties. Les premières économies attendues se montent à 2 milliards de dollars par an à partir de 2017.

Comment ? Essentiellement grâce à ce que ces gens-là appellent des synergies, c'est-à-dire des économies réalisées, tout d'abord, en effectuant les achats en commun. PSA et GM créent une société commune chargée de mutualiser les achats. Négocier auprès des fournisseurs avec la force de frappe du premier constructeur mondial permettra évidemment de les pressurer encore plus que PSA le fait actuellement.

Les deux constructeurs comptent ensuite mettre en commun leurs capacités de recherches puis, à partir de 2016, de production, puisque c'est à cette date qu'ils annoncent la commercialisation de véhicules « *issus de plates-formes communes* ». S'il est évidemment très peu probable que PSA parte aux États-Unis pour y produire des Cadillac, l'idée est plutôt de faire produire les véhicules de PSA et d'Opel (une marque de GM qui opère en Europe sur des gammes similaires) sur les chaînes européennes des deux groupes. Dès mars 2016, a-t-on appris, les deux entreprises devraient commercialiser quatre modèles produits en commun. Une telle mise en commun des installations signifie infailliblement, dans la tête des capitalistes, de juteuses possibilités de réductions d'effectifs.

Nouveaux plans secrets ?

Ce n'est évidemment pas, en soi, le fait que PSA s'allie avec des capitalistes américains qui est inquiétant. Les capitalistes *made in USA* ne sont ni pires ni meilleurs que les capitalistes *made in France*. Tout « bien français » qu'il soit, PSA n'a pas attendu cet accord pour déclarer la guerre aux travailleurs, avec l'annonce de 6 800 suppressions d'emplois en Europe pour

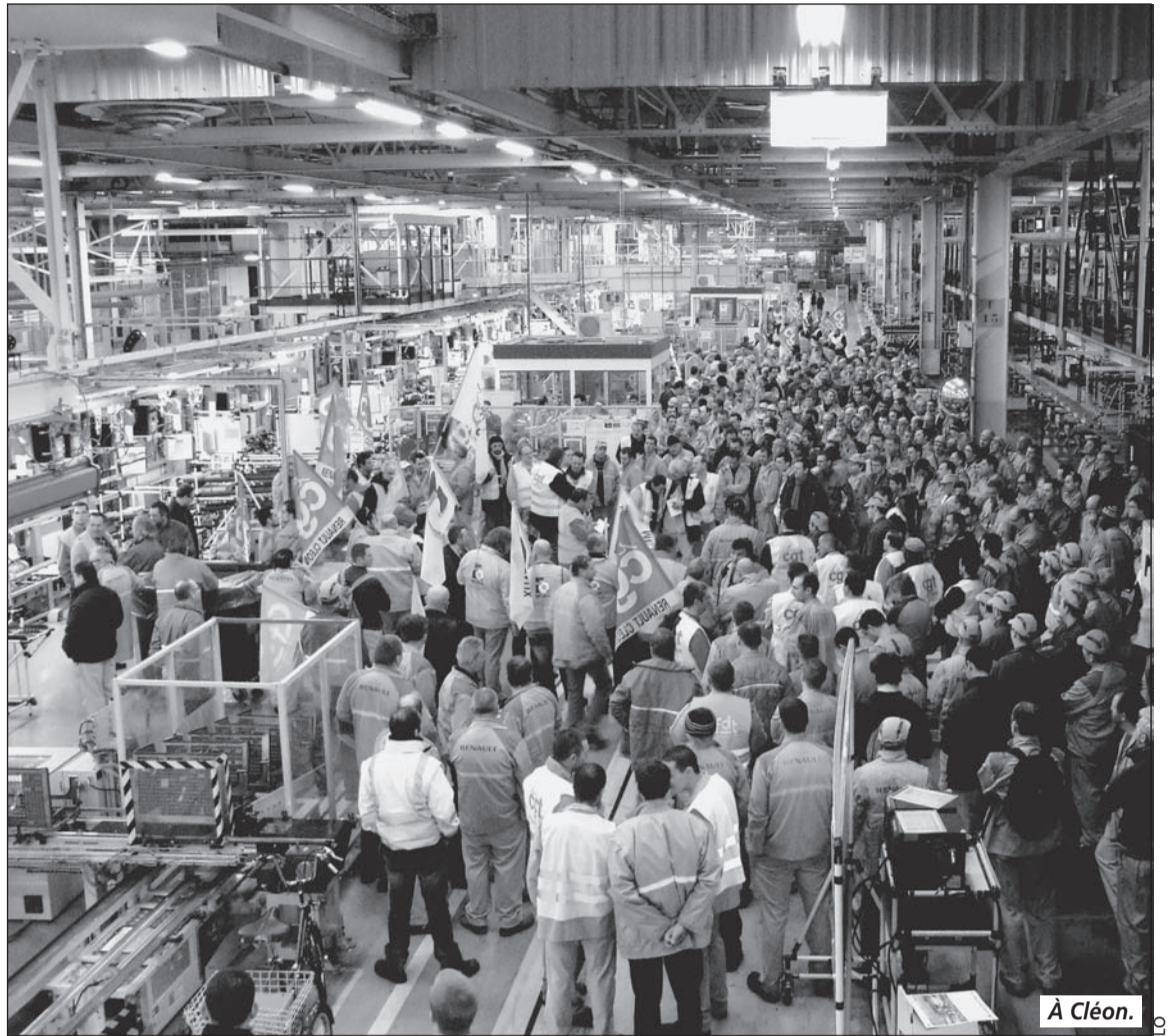
2012 et la menace de fermer trois usines, à Aulnay-sous-Bois, Madrid et Hordain ; menace qui se transforme peu à peu en affirmation. Cette semaine, le ministre Besson a reconnu n'avoir « aucune garantie » sur l'avenir du site SevelNord d'Hordain – ce qui signifie qu'il est certain de l'intention du constructeur de fermer l'usine. Philippe Varin, le PDG du groupe, ne se défend même plus de vouloir fermer Aulnay. Sur RTL, le 2 mars au matin, il n'a même pas ressorti son sempiternel « *Ce n'est pas d'actualité* », mais a répondu : « *À terme, c'est un sujet* ». Quant au directeur industriel, Denis Martin, il a carrément déclaré le 6 mars au salon de Genève que « *les problèmes de surcapacité* » du groupe seraient « *réglés dans dix-huit mois* ». « Régler les problèmes de surcapacité », dans le langage glacé des patrons, cela veut dire fermer Aulnay et licencier des milliers de travailleurs.

Ces fermetures – planifiées depuis avant 2010 – étaient très certainement incluses dans l'accord PSA-GM. Et maintenant ? Quelles nouvelles attaques ont été prévues, en secret, par les deux groupes ? Combien de fermetures d'usines Opel, et lesquelles, ont été prévues pour satisfaire la rapacité des actionnaires des deux groupes ?

Une fois encore, des groupes capitalistes ont concocté, en secret, des attaques qui vont frapper des dizaines de milliers de travailleurs. C'est pourquoi il serait vital que soit aboli le secret qui permet de telles pratiques et que soient imposées l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire.

N'en déplaise à Denis Martin, dans dix-huit mois le problème ne sera peut-être pas « réglé » ! Varin, Martin et leur clique buteront peut-être sur la seule chose qui puisse réellement leur faire peur : l'explosion de la colère ouvrière. Celle des travailleurs menacés et, plus largement, espérons-le, celle des ouvriers des usines PSA et Opel qui tournent aujourd'hui à plein régime. Les patrons se mettent à faire des « alliances stratégiques » ? Les ouvriers, par-delà les frontières, n'auront pas d'autre solution que de faire de même.

Correspondant LO



À Cléon.

• Renault

Les salaires, ça ne va pas ! Les débrayages continuent

L'annonce des mesures salariales de la direction, suivie de la forte baisse de la prime d'intéressement, continue de mobiliser dans presque tous les établissements du groupe Renault des centaines de travailleurs.

Quelle que soit la manœuvre utilisée par la direction, qui parle selon les cas de 3% ou de 2,3% d'augmentation des salaires, le calcul est vite fait : 1,3% en mars et 1% en octobre (et même 0,7% pour les employés et techniciens), cela ne fait pas le compte.

Il faut dire qu'à claironner, comme l'a fait le PDG, que tout va pour le mieux, les ventes en hausse, un bénéfice supérieur à deux milliards, un quadruplement des dividendes versés aux actionnaires en 2012, il prend le risque de provoquer des coups de colère. Rien d'étonnant donc à ce que, répondant au nouvel appel syndical du 6 mars, les travailleurs des divers sites aient été nombreux à débrayer.

Au Technocentre de Guyancourt

Un cortège de près de 600 grévistes s'est rendu devant les bâtiments de la direction, qui s'est dite prête... à recevoir une délégation. « *La délégation, c'est nous* », répondirent les salariés, qui attendirent que deux

directeurs viennent s'expliquer. Prétendant qu'ils avaient les mêmes objectifs que les salariés, les directeurs s'entendirent répondre que la fiche de paie n'était pas la même, que les salaires et l'augmentation de la charge de travail, ça ne va pas.

À Cléon

Le jeudi 1^{er} mars, plus de 1 000 travailleurs ont débrayé. Ils ont été bloquer la chaîne de montage du R9M, le nouveau moteur de Renault. Cette chaîne de montage continue de tourner même pendant les débrayages, car elle est constituée en très grande majorité de camarades intérimaires qui ont montré leur soutien par gestes et en applaudissant même le blocage de leur chaîne.

La plupart des grévistes ne parlaient plus d'une augmentation de la prime, mais de réelles augmentations de salaire.

Mardi 6 mars, l'ensemble des usines de Renault étaient appelées à débrayer sur les salaires. La direction de Cléon, qui expliquait que seul le site de Cléon était touché par la grève, a dû s'en mordre les doigts ! C'est avec enthousiasme qu'en assemblée générale les grévistes apprenaient la situation des autres sites : plus de 400 à Sandouville, près de 400 au centre de Lardy, etc.

Au Mans

Mercredi 29 février, un appel à trois heures de grève minimum dans chaque équipe avait été lancé pour manifester en ville, dans le cadre de la journée européenne contre l'austérité. De nombreux travailleurs y ont participé, prenant cela comme la continuation des débrayages des jours précédents.

Le lendemain 1^{er} mars, un nouvel appel commun CGT-CFDT était encore fortement suivi avec de nouveaux grévistes (plus de 650 travailleurs sur la journée). Là, décision fut prise de participer à un nouveau mouvement mardi 6 mars, avec toutes les usines du groupe. Voir de plus en plus de grévistes à ces rassemblements a été un sacré encouragement à continuer.

D'ailleurs, lundi 5 mars, la direction sortait un tract qui fit rire tout le monde. Elle nous expliquait que « *ces débrayages à répétition perturbaient fortement la production et pénalisaient nos clients* ». Alors, puisque c'est le patron lui-même qui dit que la mobilisation et la grève, ça marche, eh bien nous n'avons pas voulu la décevoir et, le 6 mars, nous avons été 800 grévistes sur la journée, c'est-à-dire la plus forte mobilisation depuis le début du mouvement sur les salaires.

Correspondant LO

• Russie

Derrière l'élection sans surprise de Poutine

Dans une Tchétchénie qu'écrase d'une main de fer un dictateur local ami du Kremlin, Poutine, candidat du pouvoir russe à un troisième mandat présidentiel, a officiellement recueilli 99,9 % des suffrages à l'élection du 4 mars. Cela peut paraître caricatural. Encore que, dans des régions voisines du Caucase, les scores du candidat officiel sont à peine moins invraisemblables : là, comme dans bien des endroits de Russie, les autorités ne se sont pas gênées pour frauder massivement en sa faveur.

La « démocratie administrée » façon Poutine

Dans les grands centres, la triche a toutefois été moins voyante. Échaudé par la vague de manifestations qu'a suscitée sa fraude systématique aux législatives de décembre, le pouvoir a préféré ne pas jeter trop d'huile sur le feu.

Résultat : Poutine a été proclamé élu au premier tour, mais avec seulement 64 % des voix. « Seulement », car un peu partout les autorités ont bourré les urnes, falsifié le décompte des voix, expulsé les observateurs des bureaux de vote. Et aussi parce que durant la campagne Poutine est passé en boucle sur les chaînes de télévision nationales, qu'il a monopolisé les moyens financiers, techniques et humains de l'appareil d'État, les quatre autres candidats ne faisant que de la figuration.

Une contestation qui dure

Descendus dans la rue dès l'annonce des résultats, des opposants ont accusé Poutine d'être un « voleur » d'élection, en scandant : « Russie sans Poutine » ou « Nous sommes le pouvoir ». Le Kremlin, qui s'attendait à pareilles réactions, avait fait quadriller le centre de Moscou et de Saint-Petersbourg par ses forces spéciales. D'où des centaines d'arrestations, et encore les jours suivants, car les manifestations se répétaient.

La fin des élections législatives et présidentielle n'a donc pas mis un terme aux manifestations défiant Poutine et son système. Finiront-elles

par s'essouffler ? Le pouvoir l'espère. Mais il a d'ores et déjà un sérieux problème sur les bras avec une partie des couches sociales privilégiées qui le conteste. Petits entrepreneurs, avocats, journalistes, membres des professions libérales, vedettes de l'écran et de la scène, étudiants forment en effet le gros des manifestations de ces derniers mois. Et, plus inquiétant pour le pouvoir, certains éléments des couches très, très riches – ex-membres ou proches du clan Eltsine, anciens ministres en vue, des milliardaires comme Prokhorov, jusqu'alors considéré comme un produit et une marionnette du système Poutine, même s'il est plus connu en France pour avoir été inculpé de proxénétisme lors d'un séjour à Courchevel – pourraient rejoindre la contestation, voire en prendre la tête.

Croissance de l'économie, et de la corruption

Durant des années, une grande partie de la population a vu en Poutine l'homme qui, dirigeant la Russie depuis 2000, avait réussi à remettre de l'ordre dans le bazar de la misère qu'était devenu ce pays après la fin de l'URSS. Elle associait son nom à une période où salaires et pensions ont recommencé à être versés régulièrement, où le pouvoir d'achat, qui s'était effondré avec l'URSS, s'est redressé.

Bien sûr, Poutine a eu la chance d'arriver au pouvoir au bon moment. Car si la Russie a connu une croissance moyenne de 7 % par an de 2000 à 2008 – les deux premiers mandats de

Poutine – c'est avant tout le résultat de la flambée des cours du pétrole et du gaz, dont elle est le premier exportateur mondial.

Les grands affairistes agissant dans l'ombre de l'État en ont profité pour s'enrichir de façon inouïe. Mais cela a également été mis à profit par toute une petite bourgeoisie : mise à mal par la fin de l'URSS, puis par le krach financier d'août 1998, ce regain de croissance lui a redonné des couleurs.

Au début de l'ère Poutine, les bourgeois petits et moyens se sont satisfaits d'un pouvoir qui, réprimant toute forme d'opposition, leur assurait un niveau de vie de plus en plus confortable. Mais, l'appétit venant en mangeant, cette « classe moyenne » en est arrivée à ne plus supporter et l'arbitraire du régime et la vénalité sans limite des gens du pouvoir.

Les petits bourgeois peuvent certes envier ou vomir les favoris enrichis du pouvoir, tel Prokhorov, mais ils ne les côtoient pas. En revanche, ils ont affaire quotidiennement à une nuée de représentants de l'autorité qui rançonnent la population dans tous les domaines possibles et imaginables : policiers rackettant les automobilistes en plein jour à Moscou ; juges qui se vendent au plus offrant et inventent des inculpations pour « négocier » la levée des poursuites ; responsables de l'éducation qui imposent, en



Au soir du scrutin, la police de Poutine à l'œuvre contre les manifestants à Moscou.

sus des droits officiels, leur propre « taxe » d'inscription à l'université ; officiers réclamant 1 500 euros pour qu'un jeune soit réformé et échappe à un possible envoi dans une zone de combats ; pot-de-vin à verser pour obtenir le moindre papier officiel, pour pouvoir garder ouvert son petit commerce, etc.

Et le montant des pots-de-vin a suivi la courbe de la flambée des cours du pétrole ! Et cela sans que les grandes envolées contre la corruption d'un Poutine, ou de son comparse Medvedev, qu'il avait chargé de lui chauffer la place à la présidence ces quatre dernières années, changent bien sûr quoi que ce soit à ce fléau.

Bureaucratie ou « classe moyenne » : une double impasse

Depuis que l'URSS a disparu, une petite, voire moyenne bourgeoisie s'est renforcée. Mais elle découvre que, à côté des grands commis de l'État, ministres, dirigeants de grosses sociétés publiques, qui ont des revenus de milliardaires, la « classe moyenne » doit compter avec un appareil étatique pléthorique. Or non seulement celui-ci n'est pas à son service, mais il la rançonne. Loin écho de ce que fut la bureaucratie stalinienne, cette croissance parasitaire sur le corps de l'URSS, les millions

d'individus qui composent l'appareil d'État de la Russie ne sont finalement au service que d'eux-mêmes.

Et c'est aussi sur cet écueil que se brisent les timides tentatives du Kremlin de « moderniser » l'appareil de production, afin de créer une économie capitaliste à la taille d'une grande puissance.

Pour l'heure, le régime se trouve face à une opposition larvée et parfois ouverte d'une partie des classes privilégiées, qui lui reproche de n'aller ni assez vite et ni assez loin dans le sens de l'instauration d'une économie de marché que les leaders de la contestation et le gros de leurs troupes appellent de leurs vœux.

Ce qu'il peut résulter de cette confrontation, personne n'en sait rien. En revanche, on constate que les classes laborieuses restent spectatrices de cet affrontement entre deux camps qui leur sont également étrangers. Mais l'on ne peut que souhaiter que les travailleurs entrent à leur tour en lice, cette fois avec leurs propres revendications, leur propre politique, un programme de défense de leurs intérêts de classe et finalement d'une autre perspective pour la société que celle qu'agite tel ou tel camp ou fraction des nantis de Russie.

Pierre LAFFITTE

Au sommaire de Lutte de Classe n° 142 (mars 2012)

- L'importance du vote pour la candidate communiste Nathalie Arthaud
- Italie : du gouvernement d'un capitaliste à celui du grand capital
- La grande distribution... des profits pour les actionnaires
- La dérégulation financière : la cause de la crise... ou sa conséquence ?
- Des produits dérivés à la crise des dettes souveraines
Quand le monde danse sur un volcan

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

